

SÉNAT

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1992 - 1993

Annexe au procès-verbal de la séance du 18 décembre 1992.

RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

au nom de la commission des Affaires économiques et du Plan (1) à la suite d'une mission effectuée en Espagne, chargée de suivre les travaux de la XVème Conférence mondiale de l'énergie et d'étudier l'évolution de l'économie espagnole dans le contexte européen,

Par M. Bernard HUGO,

Senateur.

(1) Cette commission est composée de : MM. Jean François Poncet, *président* ; Philippe François, Henri Revol, Robert Laucournet, Jean Huchon, *vice-présidents* ; William Chervy, Francisque Collomb, Jean-Paul Emin, François Gerbaud Louis Minetti, *secrétaires* ; Henri Bangou, Bernard Barraux, Jacques Baudot, Jacques Bellanger, Georges Berchet, Roger Besse, Jean Besson, François Blaizot, Marcel Bony, Jean Boyer, Jacques Braconnier, Robert Calmejane, Louis de Catuelan, Joseph Caupert, Gérard Cesar, Roland Courteau, Marcel Daunay, Desiré Debavelaere, Jean Delaneau, Jean-Pierre Demerliat, Rodolphe Désire, Michel Doublet, Pierre Dumas, Mme Josette Durrieu, MM. Bernard Dussaut, André Fosset, Aubert Garcia, Charles Ginesy, Jean Grandon, Georges Gruillot, Mme Anne Heinis, MM. Rémi Herment, Bernard Hugo, Roger Husson, Pierre Lacour, Gérard Larcher, Jean-François Le Grand, Charles Edmond Lenglet, Félix Leyzour, Maurice Lombard, René Marques, François Mathieu, Serge Mathieu, Jacques de Menou, Louis Mercier, Gerard Miquel, Louis Moinard, Paul Moreau, Joseph Ostermann, Jean Pepin, Daniel Percheron, Jean Peyrafitte, Alain Pluchet, Jean Pourchet, André Pourny, Claude Pradille, Jean Puech, Henri de Raincourt, Paul Raoult, Jean-Marie Rausch, Roger Rigaudiere, Jean-Jacques Robert, Jacques Rocca Serra, Jean Roger, Josselin de Rohan, Raymond Soucaret, Michel Souplet, Fernand Tardy.

Cette délégation était composée de : MM. Richard Pouille, *président*, Bernard Barraux, Roland Courteau, Aubert Garcia, Georges Gruillot, Bernard Hugo, Louis Minetti, Louis Moinard, Jean Roger.

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
INTRODUCTION	5
<hr/>	
PREMIÈRE PARTIE : LE XV^e CONGRÈS DE LA CONFÉRENCE MONDIALE DE L'ÉNERGIE	7
<hr/>	
I. LES PERSPECTIVES ÉNERGÉTIQUES DANS UN MONDE DE NEUF MILLIARDS D'HABITANTS	7
A. PRINCIPALES CONCLUSIONS DU RAPPORT	8
B. LES DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'EUROPE DE L'OUEST ...	9
II. LES PRINCIPAUX THÈMES DU CONGRÈS	12
A. ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT	12
B. ÉNERGIE ET ÉCONOMIE	12
C. ÉNERGIE ET DÉVELOPPEMENT	14
D. ÉNERGIE ET COOPÉRATION	14
III. LES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS ESSENTIELLES DU CONGRÈS	15
A. LES CONCLUSIONS	15
B. LES RECOMMANDATIONS	15
<hr/>	
DEUXIÈME PARTIE : L'ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE ESPAGNOLE DANS LE CONTEXTE EUROPÉEN	19
<hr/>	
CHAPITRE PREMIER : LE «MIRACLE ESPAGNOL»	19
I. L'IMPACT POSITIF DE L'ADHÉSION DE L'ESPAGNE À LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE	19
A. L'ÉCONOMIE ESPAGNOLE AVANT 1986	19
1. La forte croissance des années 1960-1980	20
2. Une mutation inachevée	22
a) Une agriculture retardataire	22
b) La faiblesse du capitalisme industriel	23
c) Un niveau de vie qui reste faible	24
d) Un développement régional déséquilibré	24

	<u>Pages</u>
B. 1986 : L'ESPAGNE ADHÈRE À LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE	26
1. Le nouvel «eldorado»	27
a) <i>La libéralisation des flux commerciaux</i>	27
b) <i>La libéralisation des mouvements de capitaux</i>	30
c) <i>La "manne" des fonds structurels européens</i>	32
2. L'Espagne rattrape son retard sur l'Europe	33
II. PROBLÈMES ACTUELS ET PERSPECTIVES D'AVENIR DE L'ÉCONOMIE ESPAGNOLE	34
A. LE RALENTISSEMENT CONJONCTUREL DE LA CROISSANCE	34
1. Le ralentissement de l'activité depuis 1990	34
2. L'infléchissement de la dynamique communautaire	36
B. DES PROBLÈMES STRUCTURELS PERSISTANTS	37
1. Une croissance inflationniste... ..	37
2.... largement liée à une dérive des coûts salariaux	37
3. Un taux de chômage qui reste très élevé	38
4. Des déficits budgétaires et commerciaux importants	38
C. LES PERSPECTIVES DE L'UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE	39
III. LA NÉCESSITÉ D'UNE POLITIQUE ÉCONOMIQUE VOLONTAIRE	40
A. LES RECOMMANDATIONS DE L'O.C.D.E.	40
B. LE «PLAN DE CONVERGENCE» PROPOSÉ PAR LE GOUVERNEMENT	41
CHAPITRE 2 : ASPECTS PARTICULIERS DE L'ÉCONOMIE ESPAGNOLE	43
I. L'AGRICULTURE ESPAGNOLE	43
A. PRÉSENTATION GÉNÉRALE	43
1. Des conditions naturelles pas toujours favorables	43

	<u>Pages</u>
2. L'exploitation des ressources	44
<i>a) Les problèmes structurels</i>	44
<i>b) Des efforts de mise en valeur</i>	44
3. La place importante de l'activité agricole dans l'économie nationale	45
<i>a) Part de l'agriculture et des industries agro-alimentaires dans le P.I.B. marchand</i>	45
<i>b) Population employée dans l'agriculture</i>	46
<i>c) Production finale et valeur ajoutée</i>	46
B. LES PRODUCTIONS	45
1. Les productions végétales	47
2. Les productions animales	48
3. Les industries agricoles et alimentaires	50
C. ATOUTS ET HANDICAPS DE L'AGRICULTURE ESPAGNOLE	51
D. L'AGRICULTURE ESPAGNOLE DANS LE CONTEXTE EUROPÉEN	52
1. Concurrence et complémentarités	53
2. Les problèmes posés par l'élargissement de la Communauté	54
3. L'agriculture espagnole et la politique agricole commune ..	55
<i>a) La réglementation communautaire</i>	55
<i>b) Les aides communautaires</i>	56
4. Le commerce extérieur agricole et alimentaire	56
II. LE SECTEUR ÉNERGÉTIQUE	57
A. LES AXES PRINCIPAUX DU NOUVEAU PLAN ÉNERGÉTIQUE NATIONAL (P.E.N.)	57
B. LES DIFFÉRENTES SOURCES D'ÉNERGIE	58
1. Un secteur pétrolier atypique et en pleine mutation	58
2. Un pari clair sur le gaz	60
3. L'électricité	61
4. Un plan d'économies d'énergie	62
C. LES CONSÉQUENCES PRÉVISIBLES DU NOUVEAU P.E.N ..	62

	<u>Pages</u>
CHAPITRE 3 : QUELLE PLACE POUR LA FRANCE SUR LE MARCHÉ ESPAGNOL?	65
A. LA FRANCE : PARTENAIRE DE PREMIER PLAN DE L'ESPAGNE	65
1. Le développement des relations commerciales franco-espagnoles	65
<i>a) Des données globales favorables à la France</i>	<i>65</i>
<i>b) L'analyse sectorielle</i>	<i>67</i>
2. L'importance des investissements directs français	69
B. QUELLES SONT LES PERSPECTIVES D'AVENIR?	71
1. Une stratégie d'accueil réaffirmée	71
2. Un marché qui reste porteur	72
<hr/>	
TROISIÈME PARTIE : L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1992 ..	75
<hr/>	
I. UNE TENTATIVE DE PRÉSENTATION	75
A. PRÉSENTATION GÉNÉRALE	75
B. LE PAVILLON DE LA FRANCE : UNE RÉUSSITE	77
II. SÉVILLE : CAPITALE DE LA MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE?	78
A. SÉVILLE 1992 : UN ENJEU ESSENTIEL POUR L'ESPAGNE ..	78
1. Un objectif d'envergure	78
2. Des moyens considérables	79
3. Des résultats positifs	79
B. QUID DE L'APRÈS-EXPOSITION?	80
1. Des investissements parfois contestés	80
2. Des lendemains qui restent incertains	80
EXAMEN EN COMMISSION	83
ANNEXES	87
Annexe 1 : Liste des membres de la délégation	89
Annexe 2 : Entretiens et visites de la délégation	91

Mesdames, Messieurs,

Quel voyageur n'a pas été frappé par le développement extraordinaire de l'Espagne au cours de ces dernières années ?

Ce pays, champion de la croissance économique des pays de l'O.C.D.E., a attiré tous les regards en 1992. Choisie comme pays d'accueil de l'Exposition universelle, des Jeux Olympiques d'été, des fêtes commémoratives du cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, l'Espagne a également vu sa capitale recevoir le XVe Congrès du Conseil mondial de l'Énergie en septembre 1992.

C'est donc tout naturellement en Espagne que la Commission des Affaires économiques et du Plan a décidé d'organiser une mission d'information chargée de suivre les travaux du XVe Congrès mondial de l'Énergie et d'étudier l'évolution de la situation économique espagnole dans le contexte européen.

PREMIÈRE PARTIE : LE XVE CONGRÈS DE LA CONFÉRENCE MONDIALE DE L'ÉNERGIE

Votre délégation a participé partiellement aux travaux du XVe Congrès de la Conférence mondiale de l'énergie, qui s'est tenu à Madrid du 20 au 25 septembre 1992. Ce congrès, auquel ont participé 52 pays et 22 organisations internationales, a donné lieu à près de 470 interventions et à l'étude d'environ 250 rapports, autour du thème «*énergie et vie*».

Outre la présentation d'un premier rapport de la commission «*Energie pour le monde de demain*», les travaux se sont organisés autour des principaux concepts suivants : l'énergie en tant qu'accès à la qualité de la vie, en tant qu'essence du bien-être économique, moteur d'un monde en constante évolution et trait d'union entre les peuples.

Votre délégation a souhaité présenter une synthèse de ces différents travaux, avant d'exposer les principales conclusions et recommandations du Congrès.

I. LES PERSPECTIVES ÉNERGÉTIQUES DANS UN MONDE DE NEUF MILLIARDS D'HABITANTS

La commission «*Energie pour le monde de demain*» - instituée lors du précédent congrès tenu à Montréal en 1989 - a présenté les conclusions de son rapport d'étape, qui fait suite au rapport «*Perspectives mondiales de l'énergie en 2020*» présenté en 1989.

Seront exposées les conclusions de ce rapport, puis celles relatives plus spécifiquement à l'Europe de l'Ouest.

A. PRINCIPALES CONCLUSIONS DU RAPPORT

Les experts estiment que les ressources énergétiques ne devraient pas manquer à l'horizon 2020. En effet, les réserves de pétrole dépassent quarante années de consommation, celles de gaz près de soixante. Il faudra deux siècles pour épuiser les ressources charbonnières et trois cents ans pour celles de lignite.

Le problème réside, en réalité, dans la mise à disposition de cette énergie, sans laquelle il n'y a pas de développement économique possible.

Les experts ont échafaudé trois scénarios à l'horizon 2020.

Dans le «*scénario de référence*», marqué par une croissance économique modeste, la consommation d'énergie passe de 8,7 milliards de tonnes d'équivalent pétrole (TEP) en 1990, à 13,3 milliards en 2020. En cas de croissance accrue, en particulier dans les pays du tiers-monde, elle grimperait à 17,2 milliards de TEP et elle s'élèverait à 11,2 milliards de TEP dans l'hypothèse d'une croissance privilégiant les préoccupations en matière d'environnement.

Aucun bouleversement n'est pourtant prévu en ce qui concerne la part relative des différentes énergies. «*Il serait très imprudent de prévoir un changement de structure radical*», avertit le Conseil mondial de l'énergie, qui estime que les énergies fossiles (hydrocarbures, charbon) continueront à dominer largement la scène en 2020, couvrant de 63 % à 75 % des besoins selon le scénario retenu. La part du nucléaire devrait augmenter, «*mais à un rythme modéré*» et sous réserve d'avoir résolu le problème de la sûreté des installations et celui de l'élimination des déchets. Les énergies nouvelles, quant à elles, ont peu de chances de connaître un développement significatif au cours des trente prochaines années, l'investissement de départ étant jugé prohibitif.

Les experts estiment que le changement dans le paysage énergétique mondial du vingt-et-unième siècle viendra essentiellement de la demande.

En effet, dans l'O.C.D.E. et les pays d'Europe centrale et orientale, les besoins énergétiques augmenteront au plus de 19 % entre 1990 et 2020, d'après les experts, ce qui est relativement peu. Ils estiment qu'ils pourraient même diminuer de 12 % si le scénario d'une croissance «*écologique*» se réalisait. Mais, dans les pays du tiers-monde, l'augmentation de la consommation d'énergie s'annonce vertigineuse : 110 % dans le scénario de croissance

«écologique», 140 % dans le scénario de référence et 240 % en cas de croissance économique soutenue.

La pression démographique explique cette explosion des besoins en énergie. En effet, d'ici à 2020, la population passera de 5,3 milliards d'habitants à 8 à 9 milliards. *«La croissance rapide de la population est certainement l'une des menaces les plus graves qui pèsent sur le bien-être économique des pays en voie de développement»* a lancé à la tribune du Congrès l'ancien ministre d'Etat indien à l'environnement, Mme Maneka Gandhi, qui a attiré l'attention du Congrès sur les graves menaces que le type de croissance actuel fait peser sur l'environnement.

A cet égard, M. Jiahua Zou, vice-premier ministre du Conseil d'Etat chinois, a exposé les problèmes posés par le développement de son pays. Il a précisé que, alors qu'elle arrive en troisième position dans le monde, par la production d'énergies, la consommation par tête d'habitant de la Chine est près de huit fois inférieure à celle d'un pays riche. *«En l'an 2000, a-t-il expliqué, la demande d'énergie primaire atteindra 1,7 milliard de tonnes d'équivalent charbon (TEC), alors que les ressources nationales chinoises ne devraient pas dépasser 1,4 milliard».*

Dans cette perspective, les experts recommandent des solutions combinant adroitement investissements massifs et démantèlement des monopoles, vérité des prix et utilisation rationnelle de l'énergie.

Les travaux de la Conférence ont également confirmé que si l'environnement est une des données fondamentales du développement énergétique, la priorité qui doit lui être donnée n'est pas perçue de façon identique par les pays développés et par les pays en développement.

B. LES DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'EUROPE DE L'OUEST

Un rapport spécifique étant présenté pour chaque région du globe, voici les principales conclusions et recommandations du rapport régional pour l'Europe de l'Ouest. S'agissant de la politique à mettre en oeuvre pour répondre aux préoccupations croissantes concernant les effets négatifs de l'énergie sur l'environnement, les experts ont estimé que cette politique devrait être basée sur le renforcement et le développement du marché ainsi que sur les

mécanismes de prix, plutôt que sur une intervention gouvernementale. Les principales mesures envisageables seraient l'introduction d'une tarification englobant la totalité des coûts -y compris l'internationalisation des frais de protection de l'environnement-, des encouragements financiers sélectifs, appliqués par les gouvernements afin de promouvoir la fourniture et l'utilisation d'une énergie plus propre et d'un meilleur rendement. Ces mesures leur paraissent devoir être plus efficaces qu'une taxation sur l'énergie ou le carbone, dont ils estiment qu'elles doivent être considérées avec précaution, ceci d'autant plus qu'il n'y a pas, à l'heure actuelle, de consensus scientifique sur l'incidence éventuelle des émissions de CO₂ sur le climat.

A cet égard, il conviendrait, dans le cas où un instrument commun ne serait pas accepté à l'échelle internationale, de poursuivre une stratégie basée sur l'encouragement aux économies d'énergie et sur un changement de répartition énergétique tel que le suggère le scénario alternatif. Cet encouragement devrait être poursuivi par l'application de réglementations, par une tarification énergétique appropriée, et, si nécessaire, par des subventions sous forme de réductions fiscales.

Dans le secteur des transports, les moyens suivants semblent plus efficaces qu'une nouvelle augmentation des taxes :

- développement de réseaux de transports urbains collectifs plus attrayants, sûrs et facilement accessibles ;
- coopération avec les industries du transport pour le développement de nouveaux systèmes de transport de marchandises sur les longues distances, en intégrant les moyens routiers et ferroviaires ;
- trains à grande vitesse pour le transport des personnes ;
- coopération avec l'industrie automobile pour la promotion de véhicules d'un meilleur rendement et d'une consommation énergétique spécifique plus faible.

Puisqu'il s'agit, en fait, d'assurer un «développement soutenable», l'amélioration du rendement énergétique et la promotion d'énergies renouvelables sont des stratégies fondamentales. Les ressources en énergies renouvelables se développeront rapidement dans les prochaines décennies, mais leur distribution à grande échelle et leur substitution à d'autres formes d'énergies ne se fera qu'après les années 2020, date à laquelle la part de ces ressources pourrait avoir triplé ou quadruplé.

Par ailleurs, les experts estiment que :

- il faut favoriser les combustibles moins polluants que le charbon ;

- à cet égard, il convient de développer de façon raisonnable l'énergie nucléaire, les politiques de moratoires devant être évitées ;

- le rôle du gaz naturel ira croissant, sa part dans les approvisionnements pouvant passer de 18 % à l'heure actuelle à 25-27 % en 2020.

Le rapport conclue à la nécessité de mettre en oeuvre, pour réaliser ces objectifs, une politique de coopération active avec les pays d'Europe de l'Est ainsi qu'avec la Communauté des Etats indépendants.

Enfin, il met l'accent sur la nécessité de poursuivre les efforts de recherche et développement afin de préparer une nouvelle ère énergétique pour la seconde moitié du siècle prochain, grâce à des études dans les domaines suivants :

- sur les risques de changement climatique ;

- sur les réacteurs surgénérateurs, qui permettraient de réduire les déchets radioactifs par un facteur de 100 ;

- sur la fusion nucléaire ;

- sur les nouvelles énergies renouvelables : solaire photovoltaïque, éolienne, marémotrice, géothermique ainsi que la biomasse, par adaptation de cultures spécifiques grâce à des semis développés par la biogénétique ;

- sur les nouvelles technologies de production et d'utilisation des carburants traditionnels et de l'électricité.

Les experts estiment que la recherche doit également être appliquée aux domaines économiques et sociaux afin d'améliorer :

- la théorie et la pratique des coûts liés à l'environnement, leur internalisation et la tarification de l'énergie ;

- la connaissance des attitudes sociales et des arguments développés dans le public concernant les grandes questions relatives à l'énergie (le nucléaire, les réseaux énergétiques, les énergies renouvelables) ;

- les coûts économiques et les avantages liés aux économies d'énergie.

II. LES PRINCIPAUX THÈMES DU CONGRÈS

A. ENERGIE ET ENVIRONNEMENT

L'environnement a dominé les premiers travaux du Congrès. A cet égard, la mise en oeuvre d'une taxe sur l'énergie et la limitation des émissions de CO₂, qui avaient déjà dominé les travaux de la Conférence de Rio sur l'environnement, au mois de juin dernier, ont de nouveau été largement évoquées par les experts.

Le secrétaire général de l'OPEP, le Dr SUBROTO, a fait valoir qu'une taxe frappant notamment les produits pétroliers entraînerait un transfert net de revenus des pays en développement vers les pays industriels, car ces derniers répercuteront le coût de la taxe dans leurs prix de vente à l'exportation.

Il a également mis en garde les pays occidentaux contre les conséquences néfastes d'une éventuelle baisse des revenus des pays de l'OPEP qu'entraînerait une réduction de leur consommation pétrolière.

La plupart des autres participants au Congrès ont eu une appréciation plus nuancée. M. Pierre DESPRAIRIES, président du CIFOPE (Institut français du pétrole) a jugé que l'objectif de réduction de 20 % des émissions de CO₂ que s'étaient fixés les pays industrialisés en 1989 pour l'année 2005, ne sera atteint, au mieux, qu'en 2020. S'agissant de la taxe sur l'énergie, que souhaite instituer la Commission européenne, il a estimé que l'état d'avancement de l'harmonisation fiscale en Europe ne permettait pas qu'elle soit imposée de manière uniforme dans les douze pays de la C.E.E.

B. ÉNERGIE ET ÉCONOMIE

Dans ce domaine, s'il a relevé que les ressources énergétiques restaient abondantes, M. Jean BERGOUGNOUX, directeur général d'Electricité de France, s'est interrogé sur les

contraintes que posaient l'utilisation à venir des différentes énergies primaires et il a constaté que, à cet égard, «rien ne va de soi». En effet :

- les économies d'énergie, qui sous-tendent les scénarios retenus, n'ont aucune chance de se réaliser spontanément ;

- la disponibilité du pétrole, la mise en exploitation et le transport du gaz nécessiteront de lourds investissements ;

- l'utilisation «propre» du charbon appelle des techniques performantes et des équipements coûteux ;

- le développement du nucléaire se heurte à des problèmes d'acceptation par l'opinion publique ;

- le développement des énergies renouvelables restera au niveau du discours si des capacités de financement suffisantes ne sont pas mobilisées en faveur des techniques d'ores et déjà compétitives et si la recherche et le développement ne s'amplifient pas considérablement.

Il a également évoqué les questions essentielles qui alimenteront les débats dans les années à venir. Ainsi, par exemple :

- Faut-il, au nom de l'efficacité économique, rechercher toujours plus de concurrence et briser les situations monopolistiques ou oligopolistiques qui se sont créées pour des raisons de logique économique ou par la volonté des Etats dans tel ou tel secteur ? Ne risque-t-on pas ainsi de renoncer à des effets d'échelle bénéfiques ou de négliger certaines spécificités des secteurs en cause ? La logique du marché est-elle suffisante pour permettre le développement harmonieux des infrastructures et assurer les arbitrages corrects entre le court terme et le long terme ?

- Comment les pays où l'économie de marché est encore embryonnaire pourront-ils rejoindre, notamment en matière énergétique, des modèles plus efficaces et plus respectueux de l'environnement ?

- S'il est vrai que dans certains pays du tiers-monde on doit rechercher une meilleure efficacité des services publics et qu'une solution envisageable consiste en un plus grand développement de la concurrence, la première étape n'est-elle pas d'améliorer les régulations, parfois insuffisantes, du système ?

C. ÉNERGIE ET DÉVELOPPEMENT

Le Congrès est parti du constat que, pour soulager la pauvreté des pays en développement et donc favoriser leur développement économique, l'utilisation de ressources énergétiques était indispensable.

Il faut souligner qu'à l'heure actuelle, la moitié de la population mondiale n'a pas accès à l'énergie commerciale.

Le Congrès a estimé que la reconnaissance de ce besoin marquait un tournant pour la communauté énergétique et qu'elle exigeait une modification radicale des politiques énergétiques.

Ce problème débouche naturellement sur la nécessité de développer la coopération dans ce domaine.

D. ÉNERGIE ET COOPÉRATION

La coopération est, en premier lieu, le vecteur d'aide aux pays en développement dont les besoins énergétiques risquent d'exploser.

En second lieu, seule la coopération permettra de résoudre les problèmes d'environnement liés à la satisfaction de ces besoins.

Les pays développés doivent donc jouer un rôle prépondérant pour faciliter le financement approprié des nécessaires investissements et le transfert de technologie à ces pays.

Au total, les différents thèmes abordés par le Congrès sont interdépendants et on peut conclure, avec M. Jean BERGOUGNOUX, que *«surmonter toutes ces difficultés suppose, d'une part, des mécanismes permettant d'assurer la pertinence des choix énergétiques dans le respect de l'efficacité économique et de la protection de l'environnement, d'autre part une volonté politique forte permettant de faire jouer la solidarité et la coopération internationales»*.

III. LES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS ESSENTIELLES DU CONGRÈS

A. LES CONCLUSIONS

Le Congrès a conclu à un triple constat :

- **L'utilisation accrue des ressources énergétiques est inévitable eu égard, notamment, à l'évolution démographique et à l'état de pauvreté des pays en développement.**

- **Le développement économique, accompagné de l'augmentation de l'utilisation des ressources énergétiques et de la protection de l'environnement ne représente pas -comme on le croyait auparavant- une opposition inévitable, un conflit entre le bien et le mal.**

A cet égard, seule la croissance économique permet, d'une part, d'envisager une réduction de la croissance démographique, d'autre part, de dégager les moyens nécessaires à la protection de l'environnement.

- **Il ne faut pas s'attendre à un manque de ressources énergétiques dans les trois prochaines décennies. Mais, il n'existe pas non plus de réponse technique à portée de la main ou révolutionnaire pour augmenter l'approvisionnement énergétique et protéger l'environnement. Cela signifie que nous aurons à affronter le défi de la distribution inégale des ressources énergétiques et le problème mondial d'une grande partie de la destruction de l'environnement avec les armes dont nous disposons actuellement.**

B. LES RECOMMANDATIONS

Ce constat a incité le Congrès à estimer que, outre le nécessaire développement de la coopération internationale, de l'utilisation de technologies propres et de la promotion de l'efficacité et des économies d'énergie, certaines conditions devaient être remplies pour que les besoins énergétiques puissent être satisfaits :

- les prix de l'énergie doivent être établis en tenant compte de tous leurs coûts, y compris certains coûts en matière d'environnement, de telle façon que les consommateurs sachent à tout moment qu'elles sont les conséquences de leurs actes et de leurs préférences, afin par ailleurs de pouvoir optimiser l'usage des ressources en termes d'investissement dans l'approvisionnement et l'efficacité énergétique, et pour que ces fonds d'investissement puissent être mobilisés à une échelle mondiale ;

- les subventions en faveur de l'énergie doivent être progressivement supprimées et les marchés libéralisés, de telle façon que les concurrents sur le marché soient libres de fournir des approvisionnements dans l'énergie adéquate, ceci à leur coût réel ;

- les barrières internationales au commerce et à la concurrence dans le secteur énergétique devraient être abolies ;

- l'encadrement législatif, la réglementation et l'accès aux marchés dans chaque pays doivent être développés et structurés de façon à encourager la libre circulation financière dans le monde.

Favorable à une politique de «développement soutenable», alliant croissance économique et protection de l'environnement, le Congrès a conclu à la nécessité :

- d'améliorer l'efficacité opérationnelle des installations énergétiques et de réduire les émissions ;

- de réduire le coût des sources d'énergie renouvelable ;

- de développer la capacité mondiale d'utiliser l'énergie nucléaire dans le respect des impératifs de sécurité.

A cet égard, M. John BAKER, vice-président du comité des programmes du Conseil mondial de l'énergie a estimé que *«si on peut satisfaire pleinement la préoccupation généralisée du public envers la sécurité opérationnelle des centrales nucléaires et envers l'évacuation des résidus radioactifs, et si le problème des réacteurs de l'Europe de l'Est et de la CEE peut être abordé efficacement, nous ne devons pas abandonner l'énergie nucléaire»*.

Par ailleurs, le Congrès a donné des priorités différentes aux différents types d'économies :

- pour les pays en développement, les thèmes clés sont la croissance économique et l'accès à des approvisionnements appropriés ;

- pour les pays en transition de l'ex-URSS et de l'Europe de l'Est, les thèmes principaux sont la modernisation de l'infrastructure d'approvisionnement, la promotion d'une utilisation rationnelle de l'énergie et le passage à des politiques et à des entreprises de marché ;

- pour les pays développés, les thèmes dominants sont la garantie d'une plus grande efficacité énergétique et l'amélioration continue des technologies employées non seulement dans leurs propres pays mais aussi dans les autres pays.

Le défi des institutions mondiales sera de faire face à ces différentes priorités et d'avancer sur tous les fronts.

DEUXIÈME PARTIE : L'ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE ESPAGNOLE DANS LE CONTEXTE EUROPÉEN

CHAPITRE PREMIER

Le «miracle espagnol»

I. L'IMPACT POSITIF DE L'ADHÉSION DE L'ESPAGNE À LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

L'Espagne apparaissait encore, dans les années soixante, comme un pays faiblement industrialisé et à bas niveau de vie.

Elle est devenue, en moins de vingt ans, une puissance industrielle et agricole de premier plan.

C'est que l'on a coutume d'appeler le «miracle espagnol», miracle qui a été rendu possible, dans le contexte d'un retour à la démocratie, par l'adhésion de l'Espagne à la Communauté économique européenne, le 1er janvier 1986.

A. L'ÉCONOMIE ESPAGNOLE AVANT 1986

A partir de 1875, l'Espagne a développé une politique protectionniste et elle a ainsi vécu largement en autarcie jusqu'aux années 1950.

Sont alors mis en place, un plan de stabilisation, une planification et la politique économique est révisée dans le sens d'un plus grand libéralisme.

En 1959, l'Espagne adhère à l'O.C.D.E. et à l'accord monétaire européen.

1. La forte croissance des années 1960-1980

● Durant les deux décennies 1960-1980, le pays connaît un rythme de croissance très élevé, qui s'est traduit par une mutation rapide de son économie : déclin relatif de l'industrie, croissance du secteur des services et du secteur de la construction (lié à l'exode rural et au développement des infrastructures touristiques).

En outre, ainsi que le souligne le tableau ci-dessous, la part de l'agriculture dans le produit intérieur brut est passée de 21,3 % à 6,4 % en vingt ans (de 1962 à 1982).

**STRUCTURE DU PIB MARCHAND PAR GRANDS SECTEURS
D'ACTIVITÉ EN 1962-1982**

	Espagne		France	
	1962	1982	1962	1982
Agriculture	21,3	6,4	11,8	6,3
Industrie	34,9	27,9	39,3	37,0
Construction	5,9	7,6	7,9	6,2
Services	37,9	58,1	41,0	50,5
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : O.C.D.E. - Comptes nationaux

L'Espagne développe, durant cette période, une industrialisation dite intermédiaire, caractérisée par l'importance des secteurs traditionnels, le développement rapide des industries lourdes et de celles situées immédiatement en aval (automobile, électronique,

construction navale, transformation des matières plastiques), faiblesse relative des biens d'équipement.

● Les deux décennies 1960-1980 ont également été caractérisées par l'insertion croissante de l'économie espagnole dans l'économie mondiale.

En vingt ans, la part du commerce extérieur dans son produit intérieur brut est ainsi passée de 19 % à 28 % et la structure de ses échanges -notamment de ses exportations- a connu des bouleversements profonds, avec une diminution significative de la part de ses exportations de produits agricoles et agro-alimentaires et l'émergence du commerce de produits manufacturés (machines et matériel de transport, chimie, sidérurgie...), ainsi que le décrit le tableau ci-dessous.

**ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE PAR PRODUITS DU
COMMERCE EXTÉRIEUR DE L'ESPAGNE**

	ESPAGNE	
	1960	1982
Exportations		
Combustibles, minéraux et métaux	21	11
Produits agricoles et alimentaires	57	18
Textiles et habillement	7	4
Machines et matériel de transport	2	27
Autres biens manufacturés	13	40
Sous-total produits manufacturés	22	71
TOTAL	100,0	100,0
Importations		
Produits agricoles et alimentaires	16	12
Combustibles	22	40
Autres produits primaires	25	9
Machines et matériel de transport	22	19
Autres biens manufacturés	15	20
Sous-total produits manufacturés	37	39
TOTAL	100,0	100,0

A partir du début des années 60, tout en étant soumis à autorisation gouvernementale, les investissements étrangers sont désormais recherchés et encouragés. En outre, les prêts et crédits internationaux représentent une part croissante des ressources financières extérieures du pays (les deux tiers environ de 1976 à 1984).

Les investissements directs s'orientent essentiellement vers le secteur manufacturier et, au sein de celui-ci, vers les industries lourdes, ainsi que vers le secteur agro-alimentaire.

La part occupée par la C.E.E. dans les relations extérieures de l'Espagne s'accroît jusqu'en 1974, pour marquer un recul après cette date. L'intégration de ses échanges avec cette zone géographique reste toutefois forte puisque, en 1983, 48 % de ses exportations lui sont destinées. En outre, jusqu'à la fin des années 1970, les investissements européens représentent 37 % des investissements étrangers réalisés en Espagne.

● Les évolutions qui ont marqué la période 1960-1980 se sont accompagnés de profonds déséquilibres : déséquilibre commercial et de la balance des paiements ainsi qu'endettement extérieur.

En outre, en dépit des transformations radicales qui, dans les décennies 1960-1980, ont rapproché l'Espagne des économies développées, les structures économiques et sociales de ce pays traduisent le caractère inachevé de sa mutation.

2. Une mutation inachevée

a) Une agriculture retardataire

Agriculture méditerranéenne, l'agriculture de l'Espagne est caractérisée par la prépondérance des productions végétales : 55 % de la valeur de la production agricole finale, contre 45 % dans la C.E.E. à Dix.

Les produits typiques des régions méridionales (fruits et légumes frais, vins, huiles végétales) y occupent une place

privilegiée, tandis que le développement de l'élevage y est nettement plus faible que dans les régions du Nord de l'Europe.

Pour certaines cultures essentielles à l'approvisionnement, les rendements sont encore bas. Dans leur ensemble, les structures productives apparaissent peu efficaces.

Certes, les conditions naturelles dans lesquelles se développe l'agriculture espagnole sont souvent défavorables (relief accidenté, sols pauvres, précipitations insuffisantes ou mal réparties dans l'année). Néanmoins, d'autres éléments interviennent pour expliquer ces différences de productivité : l'irrigation, de même que l'emploi des engrais de synthèse, sont insuffisants.

Il faut signaler aussi l'extrême importance des petites exploitations : 70 % des exploitations espagnoles avaient, avant 1986, une dimension inférieure à 5 hectares, 80 % inférieure à 10 hectares.

Depuis, un effort important a permis à l'Espagne d'accroître l'étendue des superficies irriguées, de développer la mécanisation, l'emploi des engrais et des produits phytosanitaires et d'accélérer le remembrement foncier. Les structures agricoles de ce pays présentent, de ce fait, une grande diversité : petites exploitations morcelées dans les régions montagneuses du Nord et du Nord-Ouest, agriculture efficace dans les zones de production irriguée de la côte méditerranéenne et des vallées inférieures des grands fleuves.

b) La faiblesse du capitalisme industriel

La croissance s'est accompagnée d'une concentration importante de l'appareil de production espagnol. Les 250 premières entreprises représentent 31 % de la valeur ajoutée de l'industrie en 1973, contre 22 % en 1964.

Cependant, les structures du système productif restent encore largement marquées par la présence d'un nombre important de petites unités. La croissance, maintenue à l'abri de fortes protections douanières, a permis l'extension d'un vaste secteur artisanal (les unités de moins de six employés, qui représentent 80 % du nombre d'établissements et emploient 26 % des effectifs industriels) et de petites et moyennes entreprises, largement majoritaires dans la production industrielle légère, le bâtiment et les services.

Les petites et moyennes entreprises sont très diverses. Certaines ont investi dans des installations modernes et compétitives et/ou adopté une organisation flexible de leur production leur permettant d'élaborer des produits bien adaptés au marché

national et extérieur. D'autres, en revanche, ont supporté très difficilement la crise et sont restées fortement attachées à l'ordre des choses ancien (bas salaires, faible syndicalisation des travailleurs) et se sont enfoncées dans l'économie souterraine.

c) Un niveau de vie qui reste faible

En Espagne, l'avènement de la société de consommation a, dans une large mesure, marqué un temps de retard important par rapport aux autres pays développés. Malgré la croissance d'après-guerre, le niveau de vie espagnol se situait, en 1984, parmi les plus bas d'Europe occidentale. En termes de standards de pouvoir d'achat, qui tiennent compte des différences de structures de prix dans chaque pays, le produit intérieur brut moyen par habitant était nettement plus faible en Espagne que dans le reste de la Communauté.

**PRODUIT INTÉRIEUR BRUT PAR HABITANT EN ESPAGNE
ET DANS LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE EN 1984**

(En standard de pouvoir d'achat)

Pays	Europe des Douze = 100	Pays	Europe des Douze = 100	Pays	Europe des Douze = 100
Danemark	122	Pays-Bas	105	Grèce	57
RFA	120	Royaume-Uni	101	Portugal	45
Luxembourg	119	Italie	91	Europe des Douze	100
France	116	Espagne	73	États-Unis	152
Belgique	113	Irlande	71	Japon	117

Source : Eurostat

d) Un développement régional déséquilibré

La croissance économique espagnole a coïncidé avec un accroissement important des déséquilibres régionaux. Celui-ci s'est traduit, pour certaines régions (la Catalogne, le Pays basque et Madrid), par une expansion sans précédent et pour d'autres régions

(celles du Centre et du Sud, notamment) par une régression inéluctable.

Ainsi, le déclin de l'Andalousie coïncide précisément avec le développement du capitalisme espagnol ; cette région, qui fournissait 25 % du produit intérieur brut national en 1800, n'en représentait plus que 12 % en 1980 alors que, durant la même période, la part de la Catalogne est passée de 8 % à 20 %. Les déséquilibres régionaux, l'une des composantes essentielles de la croissance espagnole, ont constitué une condition nécessaire, en même temps qu'une contrainte primordiale pour le système de production. Ils ont été amplifiés avec l'ouverture de l'économie espagnole sur l'extérieur. Ainsi, en 1983, Madrid, la Catalogne, le Pays Basque et la Navarre étaient toujours en tête pour le revenu par habitant, alors que l'Andalousie et l'Estremadure étaient toujours les régions les plus pauvres ainsi que l'illustre le tableau ci-après.

**REVENU DISPONIBLE PAR HABITANT
DANS LES DIFFÉRENTES RÉGIONS D'ESPAGNE**

	% moyenne nationale 100	% croissance annuelle 1979/1983		% moyenne nationale 100	% croissance annuelle 1979/1983
Baléares	136,3	3	Asturies	97	0,6
Catalogne	121,5	0,9	Castille-Léon	90,2	1,1
Madrid	120,8	1,2	Canaries	88,7	1
Rioja	113,6	1,4	Galice	86,3	-0,4
Pays Basque	107,7	2,8	Murcie	85,2	0
Navarre	107,1	1,9	Andalousie	79,9	0,8
Valence	105,6	0,8	Castille-La Mancha	77,2	-1,2
Cantabrie	102,4	2,2	Estremadure	67,7	-0,3
Aragon	100,7	-0,5	Espagne	100,0	-0,9

Après la crise de la fin des années 1970, l'Espagne a mis en place :

- un nouveau cadre de détermination des salaires, qui a permis de limiter la progression des salaires nominaux entre 1982 et 1985 ;

- un programme de reconversion industrielle, ayant pour ambition de restaurer la rentabilité dans certains secteurs en difficulté ;

- une réforme importante pour améliorer la flexibilité du marché du travail : l'introduction des contrats de travail à durée déterminée.

En dépit de ces mesures, à la veille de son entrée dans la Communauté européenne, l'Espagne comptait 2,5 millions de chômeurs de plus qu'en 1975 et le niveau de la production et de l'investissement restait déprimé.

B. 1986 : L'ESPAGNE ADHÈRE À LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

C'est peu après la création de la Communauté économique européenne, en 1958, que les autorités espagnoles se sont fixées pour objectif l'adhésion de leur pays. En 1962, le gouvernement espagnol a demandé l'ouverture de discussions exploratoires. En 1970, un accord préférentiel a été conclu avec la C.E.E. ; il prévoyait une nette réduction des obstacles aux exportations espagnoles et assouplissait quelque peu les restrictions aux importations en provenance de la C.E.E. C'est à la fin des années soixante-dix qu'ont été entamées les négociations officielles d'adhésion. Avec la signature de l'acte d'adhésion, en juin 1985, l'Espagne est devenue membre de la Communauté économique européenne à compter du 1er janvier 1986. Toutefois, l'établissement de mesures transitoires a permis d'atténuer le choc de l'élargissement de la C.E.E.

1. Le nouvel «eldorado»

Avant son adhésion à la C.E.E., l'Espagne avait une économie relativement fermée et protégée. Son adhésion s'est accompagnée d'une libéralisation des flux commerciaux et des mouvements de capitaux ainsi que d'un afflux de subventions communautaires.

a) La libéralisation des flux commerciaux

En adhérant à la C.E.E., l'Espagne obtenait pratiquement sans restriction l'accès à un marché quinze fois plus important que le sien en termes de pouvoir d'achat. Pour les autres Etats-membres, l'avantage économique le plus manifeste de cette adhésion était l'obligation faite à l'Espagne de démanteler ses fortes barrières à l'importation.

● Avant 1986, l'économie espagnole était l'une des plus protégées de la zone européenne de l'O.C.D.E. ; la part de ses échanges extérieurs dans son PIB n'était que de 15 % environ, taux inférieur d'un tiers à la moyenne de la Communauté européenne.

Le faible niveau des importations tenait à trois facteurs.

En premier lieu, les droits de douane représentaient en moyenne 6 % des importations non pétrolières.

En second lieu, les taxes sur le chiffre d'affaires étaient plus faibles pour les biens produits localement, ce qui équivalait à un droit implicite à l'importation de 8 % environ. L'Espagne avait ainsi un taux moyen de protection trois fois plus élevé qu'il ne l'était dans le reste de la Communauté européenne.

Enfin, l'existence d'un régime de contingentement pour un quart environ des importations (notamment pour les automobiles, les textiles, les articles d'habillement et les téléviseurs) freinait très fortement l'importation.

Par ailleurs, le niveau des exportations de l'Espagne vers la C.E.E. était faible.

Pourtant, à la suite de l'accord préférentiel de 1970, les droits de douane perçus par les pays de la C.E.E. sur les produits espagnols ont été ramenés au niveau modeste de 3 % et les restrictions quantitatives frappant les exportations espagnoles n'ont été appliquées que sporadiquement et pour de brèves périodes.

Il est, en fait, probable que le niveau médiocre de ces exportations ait été dans une certaine mesure la conséquence des restrictions à l'importation et d'un phénomène corrélatif de substitution de productions nationales aux importations.

● **A compter de l'adhésion de l'Espagne à la C.E.E., en 1986, la libéralisation des échanges extérieurs s'est faite rapidement et elle a entraîné une chute spectaculaire des taux de protection, sauf pour les produits alimentaires.**

Entre 1986 et 1989, l'écart entre les droits de douane espagnols et le tarif extérieur commun a été réduit de près de 40 %, une nouvelle réduction étant opérée chaque année jusqu'à élimination complète de cet écart en 1992. En outre, les contingents et autres barrières non tarifaires ont été sensiblement démantelés dès le début de 1986. L'Espagne appliquera pleinement le régime d'importations communautaire à la fin de l'année 1992.

La conjonction d'un abaissement progressif des barrières à l'importation et d'une expansion vigoureuse de la demande globale s'est traduite par une forte progression des taux de pénétration des importations. Avant l'adhésion de l'Espagne à la C.E.E., ses importations totales de marchandises hors pétrole oscillaient autour de 10 % du PIB. Après son adhésion, sous l'effet des importations de produits manufacturés, ce pourcentage a augmenté d'environ cinq points. La part importée de la consommation de produits manufacturés est passée de 15,1 % en 1985 à 21,5 % en 1989. En volume, l'accroissement de la pénétration des importations est encore plus marqué en raison de la hausse comparativement très faible des prix à l'importation.

Il faut noter que ce phénomène a été favorisé par le fait que l'investissement fixe a, en Espagne, un contenu particulièrement élevé en importations.

● **La ventilation géographique des échanges commerciaux de l'Espagne a évolué, avec une part grandissante**

de la zone C.E.E. tant dans ses importations (63,6 % en 1989) que dans les exportations (68,3 % en 1989), comme l'illustre le tableau ci-après.

L'ouverture du marché espagnol a donc offert aux autres pays européens des débouchés importants, notamment pour leurs biens de consommation et d'équipement.

Il faut surtout souligner l'élargissement de la part des importations de produits alimentaires en provenance de la Communauté, qui a doublé au détriment des importations de ces mêmes produits en provenance de pays tiers.

VENTILATION GÉOGRAPHIQUE DES ÉCHANGES ESPAGNOLS HORS ÉNERGIE

	Importations		Exportations	
	1985	1989	1985	1989
Total des échanges hors énergie	100	100	100	100
C.E.E.	53,9	63,6	51,8	68,3
Etats-Unis	14,9	9,8	9,5	6,6
O.C.D.E.	82,1	86,5	70,3	82,6
Amérique latine	7,0	3,4	4,2	3,2
Reste du Monde	10,9	10,1	25,5	14,2
Echanges de produits alimentaires	100	100	100	100
C.E.E.	22,0	45,5	56,3	68,2
Etats-Unis	28,1	14,4	9,1	6,4
O.C.D.E.	55,2	65,1	79,1	86,5
Amérique latine	29,2	16,7	1,4	1,3
Reste du monde	15,6	18,2	19,5	12,2
Echange de produits manufacturés	100	100	100	100
C.E.E.	65,4	68,4	50,2	68,5
Etats-Unis	12,5	9,1	9,9	6,9
O.C.D.E.	93,1	91,7	68,0	82,0
Amérique latine	1,2	0,9	5,0	3,8
Reste du Monde	5,7	7,4	27,0	14,2

Source : Secrétariat d'Etat au Commerce espagnol.

S'agissant des exportations, les droits de douane et les barrières non tarifaires communautaires frappant les produits espagnols ont été fortement réduits ou totalement éliminés. Mais les restrictions aux exportations espagnoles de fruits, légumes et graisses, points forts de l'agriculture espagnole, et qui représentent environ 7,5 % des exportations hors pétrole, demeurent très importantes et ne seront pas totalement supprimées avant 1996.

b) La libéralisation des mouvements de capitaux

L'Espagne avait traditionnellement peu de restrictions aux mouvements de capitaux. Un an avant l'entrée dans la C.E.E., les restrictions qui subsistaient pour l'investissement direct productif ou immobilier étranger ont été entièrement levées, sauf pour les opérations intervenant dans un certain nombre de secteurs (défense, médias, communications et transports aériens). En vertu de l'Acte unique européen, dont l'adoption a coïncidé avec l'adhésion de l'Espagne, tous les obstacles aux échanges et aux mouvements de capitaux doivent être supprimés à la fin de 1992.

Cette libéralisation des mouvements de capitaux a suscité un afflux considérable d'investissements étrangers en Espagne, au point que l'on a pu la qualifier de paradis des firmes multinationales. Ainsi, les investissements étrangers y ont été multipliés par sept entre 1985 et 1991.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de l'origine des investissements directs étrangers durant les années 1980.

On note une forte progression de la part des pays membres de la C.E.E., qui passe de 38,4 % en 1984 à 52, % en 1989.

**PAYS D'ORIGINE DES INVESTISSEMENTS DIRECTS
ÉTRANGERS**
(en pourcentage du total)

	1984-1985	1986-1989
Pays de la CEE dont :	38,4	52,0
- Pays-Bas	7,3	16,5
- Royaume-Uni	7,5	10,1
- France	8,2	9,4
- Allemagne	10,5	8,7
Etats-Unis	18,4	4,9
Entreprises étrangères en Espagne	12,9	25,3
Autres pays	30,3	17,8
TOTAL	100	100
Pour mémoire : Total cumulé des investissements directs étrangers en milliards de dollars	3,3	26,5

Source : Secrétariat d'Etat au Commerce espagnol

A l'heure actuelle, les entreprises étrangères génèrent plus de la moitié de la production industrielle espagnole. Elles emploient un quart de la population active et dominent complètement les secteurs concurrentiels. Elles détiennent ainsi l'intégralité du secteur automobile avec Fasa-Renault (18,5 % du marché), P.S.A., Ford, Opel... Dans l'agro-alimentaire, les étrangers comme Nestlé, B.S.N., Ferruzzi, réalisent près de 40 % du chiffre d'affaires global. D'I.B.M. à Siemens, l'informatique est totalement sous tutelle extérieure. A quelques nuances près, la chimie l'est également. L'électronique est contrôlée aux deux tiers par Alcatel, Ericsson et Sony.

Les investissements étrangers se sont multipliés à la faveur de conditions d'investissement très favorables. En effet, en 1985, les coûts de main d'oeuvre ne représentaient que 55 % de la moyenne dans les pays de l'O.C.D.E. En 1988, le rendement du capital atteignait 34 %, soit le double de la moyenne dans la C.E.E. Parallèlement, la richesse du pays -donc les débouchés potentiels- se développait à un rythme rapide, le PIB ayant progressé d'environ 5 %

par an de 1986 à 1990. A titre d'exemple, le parc automobile espagnol a doublé en dix ans.

En réalité, on peut dire que les multinationales ont nourri la croissance espagnole et se sont nourries d'elle.

Le tableau ci-après précise quelles sont les vingt premières multinationales présentes en Espagne.

Les vingt premières multinationales en Espagne

Groupe	Activité	Actionnaire principal	CA 1990 (en milliards de francs)	Effectifs
SEAT	Automobile	Volkswagen (99,99 %)	27	21 600
Fasa-Renault	Automobile	Renault (83 %)	23	17 400
CEPSA	Pétrole	Elf (34 %)	22,8	2 700
General Motors España	Automobile	GM (100 %)	19,6	10 300
Ford España	Automobile	Ford (100 %)	19,5	10 900
FIAT Iberica	Automobile	Fiat (100 %)	13	6 400
Citroën Hispania	Automobile	PSA (92 %)	12,2	9 000
IBM España	Informatique	IBM (100 %)	11,7	5 200
Peugeot - Talbot	Automobile	PSA (100 %)	9	6 600
Alcatel standard Iberica	Télécommunications	Alcatel (100 %)	8	7 300
Nissan Motors Iberica	Automobile	Nissan (100 %)	7,8	6 700
Nestlé-AEPA	Agro-alimentaire	Nestlé (100 %)	5,2	5 100
Mercedes-Benz	Automobile	Daimler-Benz (87 %)	5,1	3 300
Cristaleria española	Verre	Saint-Gobain (75 %)	5	3 000
SAFE-Michelin	Pneumatique	Michelin (100 %)	7	12 000
ENASA	Automobile	Fiat (80 %)	4,8	5 200
Ericsson telecomunicación	Télécommunications	Ericsson (100 %)	4,8	3 300
Dow Chemicals Iberica	Chimie	Dow (100 %)	4,3	1 000
Petromed	Prétole	BP (100 %)	4,1	5 600
Industria de aluminium	Aluminium	Pechiney	3,8	4 000

Source : Entreprises

c) La « manne » des fonds structurels européens

Depuis l'entrée dans la Communauté européenne, l'Espagne a largement bénéficié de concours financiers dans le cadre des programmes structurels de la C.E.E.

Ainsi, compte tenu de ses versements à la C.E.E., l'Espagne était, en 1989, globalement bénéficiaire de 162,6 milliards de pesetas. En 1986, date de son adhésion, Bruxelles lui versait quelque 102 milliards de pesetas d'aides. Six ans plus tard, en 1992, Madrid recevra plus de 757 milliards de pesetas.

L'agriculture est la première bénéficiaire de cette manne communautaire. De 1986 à 1991, le Fonds européen agricole -le Feoga- aura attribué à l'Espagne plus de 1 500 milliards de pesetas, qui ont en grande partie permis de soutenir ses prix agricoles.

Par ailleurs, 76 % du territoire espagnol appartiennent à l'«objectif numéro un» du Feder qui aide les régions les moins développées. Le plan d'aide adopté à ce titre pour les années 1989-1993 -près de 7 800 milliards de pesetas- en reversera 1 400 milliards aux régions espagnoles.

Enfin, de 1986 à 1991, le Fonds social européen aura versé à l'Espagne près de 490 milliards de pesetas, destinés en majorité à des programmes de formation professionnelle.

Grâce notamment à ces aides communautaires et aux nombreux investissements étrangers qu'elle a accueillis, l'Espagne a partiellement rattrapé son retard avec les autres pays européens.

2. L'Espagne rattrape son retard sur l'Europe

Entre 1986 et 1990, le produit intérieur brut espagnol a enregistré une croissance cumulée de 24,1 %, suscitant ainsi un climat d'euphorie. Le produit national brut par habitant est passé de 400 dollars dans les années 1980 à près de 13 000 dollars en 1991.

Durant la même période, un million d'emplois ont été créés, soit plus de 1 000 par jour.

L'Espagne est ainsi devenue un gigantesque chantier. Ce «*miracle espagnol*» a été entretenu par le lancement de projets pharaoniques à Barcelone et à Séville, en vue des Jeux Olympiques et de l'Exposition universelle de 1992, qui ont requis environ 80 milliards de francs d'investissements en autoroutes, aéroports, tunnels, trains à grande vitesse etc...

On peut globalement estimer que l'Espagne a, jusqu'à présent, tiré pleinement parti de son adhésion à la C.E.E.

Bien qu'il soit difficile d'évaluer précisément le rôle joué par celle-ci dans l'évolution des performances globales de l'économie espagnole, on peut néanmoins noter qu'elle s'est traduite par des gains substantiels de bien-être.

Une impulsion considérable a été donnée à la demande globale ainsi qu'au produit intérieur brut. A cet égard, il faut souligner le rôle joué par le net renforcement de l'investissement et par l'accélération de la diffusion du progrès technologique.

Par ailleurs, l'ouverture du marché intérieur à la concurrence étrangère et les effets bénéfiques, au niveau de l'offre, des taux élevés d'investissement ont -jusqu'à une date récente- atténué la propension de l'économie espagnole à l'inflation. En outre, l'ouverture du marché intérieur aux investissements étrangers et l'inversion de la tendance à la baisse des taux de rendement du capital dans le long terme ont fait de l'Espagne un pôle d'attraction pour les capitaux internationaux.

Enfin, l'intégration plus poussée de l'Espagne au sein de l'économie européenne a favorisé la spécialisation et les économies d'échelle.

Pourtant, il semble que le «miracle espagnol» s'essoufle et que, outre qu'elle doit faire face à une conjoncture devenue difficile, l'Espagne est confrontée à des problèmes structurels persistants, qui exigent d'elle de nouvelles orientations en matière de politique économique.

II. PROBLÈMES ACTUELS ET PERSPECTIVES D'AVENIR DE L'ÉCONOMIE ESPAGNOLE

A. LE RALENTISSEMENT CONJONCTUREL DE LA CROISSANCE

1. Le ralentissement de l'activité depuis 1990

Après cinq années consécutives de croissance accélérée (avec un taux de croissance moyen de 4,8%), l'Espagne est entrée depuis la fin de 1990 dans une phase d'ajustement. La croissance de son produit intérieur n'a atteint que 2,5 % en 1991 -contre cependant + 1,2 % seulement pour la C.E.E.- et sera sans doute encore inférieur en 1992. L'Espagne n'a donc pas échappé au ralentissement économique général.

En réalité, les dernières prévisions de la B.B.V. (Banco de Bilbao - Vizcaya) pour 1992, qui font autorité en Espagne, n'incitent pas à l'optimisme : PIB en faible croissance (+ 1,2 %), consommation publique encore soutenue (+ 5,0 %) mais formation brute de capital fixe en nette diminution (- 2,1 %), avec un coup d'arrêt très sévère dans la construction (- 3,0 %). Dans le même temps, l'inflation devrait remonter à 6,5 % et le taux de chômage dépasser 17 %.

Pour 1993, les prévisions sont également pessimistes, même si celles du Gouvernement sont un peu moins sombres que celles de la B.B.V.

**Prévisions économiques pour 1993
(Taux de croissance en %)**

	Gouvernement	B.B.V.
PIB (en milliards de pesetas)	62.891	62.487
Croissance du PIB	1,0	0,5
Consommation privée	1,3	1,1
Consommation publique	0,8	2,5
Formation brute de capital fixe	- 1,2	- 3,3
dont construction	- 1,8	- 3,0
dont biens d'équipement	- 0,2	- 4,0
demande nationale	0,6	0,0
Exportation de biens et services	5,8	7,0
Importation de biens et services	2,9	3,5
Indice des prix à la consommation	5,0	5,2
Rémunération des salariés	6,0	6,0
Coût du travail unitaire	4,7	4,1
Emploi	- 1,3	- 2,0
Taux de chômage	17,0	17,5
Solde commercial (en % du PIB)	7,0	- 6,3
Solde courant (en % du PIB)	- 3,3	- 3,0
Dette publique (en % du PIB)	47,0	47,5

Source : Banco de Bilbao-Vizcaya

2. L'infléchissement de la dynamique communautaire

En réalité, le ralentissement économique international met en évidence les limites d'un progrès spontané, fondé sur l'intégration à l'Europe, et la difficulté à obtenir une croissance équilibrée et non inflationniste.

La croissance passée a, en effet, essentiellement résulté d'un rythme rapide de l'investissement tant en équipements qu'en infrastructures et dans le domaine de la construction résidentielle. Ces investissements, nationaux et étrangers, étaient largement soutenus par la dynamique communautaire et leurs effets multiplicateurs se sont diffusés à la consommation privée pour, conjugués à d'autres facteurs, aboutir à une surchauffe et un déséquilibre extérieur ; surchauffe et abaissement des barrières tarifaires ont favorisé la pénétration étrangère et un développement excessif des importations.

A l'heure actuelle, les investissements s'essouffent face à l'atonie de la demande étrangère, au ralentissement de l'économie espagnole et au coût du crédit.

Ainsi, sur les cinq premiers mois de l'année 1992, les investissements étrangers nets en Espagne ont chuté de 51 %, passant à 48 milliards de francs. Le ralentissement s'est d'abord manifesté dans les grands projets d'équipement et la fin des grands travaux. Parallèlement, le tassement de la demande intérieure commence à se faire sentir, de même que celui des recettes touristiques.

Dans ce contexte, le problème est de savoir si les exportations sont en mesure de prendre le relais. La demande étrangère ne s'y prête guère pour l'instant. Il semble pourtant que les échanges avec la C.E.E. se rééquilibrent progressivement, grâce notamment aux fortes exportations vers l'Allemagne. La progression des exportations de biens et services prévue pour 1991 et 1992 est honorable, compte tenu du ralentissement du commerce international, les recettes touristiques étant gonflées par l'Exposition universelle et les Jeux Olympiques. Mais elle n'est guère plus élevée que celle des années 1989 et 1990. Le relais de l'investissement par les exportations n'apparaît donc que très partiellement assuré.

Cette conjoncture difficile révèle également, davantage que par le passé, les problèmes structurels dont souffre l'Espagne.

B. DES PROBLÈMES STRUCTURELS PERSISTANTS

La croissance espagnole s'est accompagnée de certains déséquilibres et l'Espagne souffre de la persistance de handicaps structurels.

1. Une croissance inflationniste...

L'inflation avait beaucoup diminué de 1984 à 1988, les hausses de salaires ayant été plus modérées que par le passé. Toutefois, les pressions inflationnistes sont restées fortes et l'inflation a peu fléchi entre 1989 et 1990 (son taux était encore de 6,5 % fin décembre 1990), les tensions les plus fortes se manifestant dans le secteur des services.

Depuis 1986, la progression moyenne des prix de détail dans le secteur des services est chaque année supérieure de près de 2,5 points à la hausse moyenne de l'ensemble des prix à la consommation. Cet écart ne s'atténue pas, au contraire : fin mars 1991, les prix des services avaient augmenté de 10,7 % sur un an. Une tendance très différente caractérise les prix de vente au consommateur final des produits manufacturés. Leur taux de croissance annuel moyen a atteint 4,7 % sur la période 1986-1990, contre 6,5 % pour l'ensemble des prix à la consommation.

2. ... largement liée à une dérive des coûts salariaux

La cause essentielle de la résistance de l'inflation espagnole à la baisse réside dans l'inadéquation entre l'évolution des salaires et celle des gains de productivité.

D'après les estimations du ministère de l'Economie espagnol, la productivité, mesurée en nombre d'unités de PIB par personne active, a progressé de 1,1 % en 1990, soit une légère amélioration par rapport à 1989 (+ 0,8 %). Ce gain est cependant sans commune mesure avec la progression de la rémunération par tête, égale à 7,8 % en 1990 contre 6,1 % en 1989. Résultante de ces deux évolutions, la hausse du coût salarial unitaire s'est nettement accélérée entre 1989 et 1990, passant de 5,3 % à 6,6 %. Cette dérive

s'observe particulièrement dans le secteur des services, dans l'ensemble plus protégé de la concurrence.

3. Un taux de chômage qui reste très élevé

Le très haut niveau du chômage reste une des caractéristiques de l'économie espagnole. Si la croissance a permis la création d'un million de postes de travail entre 1986 et 1990 et une forte réduction du taux de chômage -qui est passé de 22 % en 1986 à environ 16 % en 1991-, ce dernier restant un des plus élevés d'Europe.

Cette situation s'explique, notamment, par l'existence d'un certain nombre de handicaps structurels liés :

- au déficit de production dû à la mauvaise spécialisation internationale pour certains biens (biens d'équipement) ;

- au mouvement de rationalisation entamé à la fin des années soixante-dix entraînant des licenciements non encore achevés ;

- au phénomène d'«insiders» (les chômeurs n'interviennent plus dans la formation des salaires) ;

- à l'inadéquation de l'offre et de la demande de travail du point de vue des qualifications.

4. Des déficits budgétaires et commerciaux importants

- En 1991, le déficit public atteignait 4,4 % du produit intérieur brut.

- L'ouverture des frontières espagnoles a entraîné une forte hausse des importations. De 1986 à 1990, ces dernières ont augmenté de 14 %, contre moins de 6 % pour les exportations. Dans le même temps, le solde négatif de la balance commerciale a triplé.

C. LES PERSPECTIVES DE L'UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE

Rappelons que dans le cadre du Traité de Maastricht, les Etats membres ont fixé quatre critères que devront respecter les pays désirant adopter la monnaie unique européenne : inflation et taux d'intérêt à long terme dans la moyenne européenne, déficit public inférieur à 3 % du produit intérieur brut (PIB), dette totale inférieure à 60 % du PIB.

A l'heure actuelle, les performances économiques des pays européens sont encore divergentes, ainsi que l'illustre le tableau ci-après. Certes, l'Espagne n'est pas le seul pays à ne pas remplir les critères de convergence. Mais, sa naturelle volonté d'être prête pour l'union économique et monétaire lui impose encore plus sûrement un assainissement économique.

CEE : Des performances encore divergentes

en pourcentage

	Inflation (1)	Déficit public (en % du PIB) (2)	Dette brute (en % du PIB) (2)	Taux d'intérêt à long terme (3)	Prêt pour l'UEM
Allemagne	3,9	3,7	43,9	8,5	non
Belgique	2,5	5,7	131,5	9,2	non
Danemark	1,8	1,7	59,6	9,1	oui
Espagne	5,7	3,0	45,3	11,6	non
France	2,6	1,7	47,1	9,3	oui
Gde-Bretagne	4,1	2,1	36,7	9,5	non
Grèce	17,9	17,9	85,2	19,4	non
Irlande	3,5	2,7	113,0	9,2	non
Italie	6,6	10,1	103,8	11,2	non
Luxembourg	3,2	2,0	6,9	8,8	oui
Pays-Bas	4,4	3,5	79,8	8,9	non
Portugal	10,2	5,4	64,7	17,1	non

Source : OCDE, calculs OFCE

(1) Octobre 1991-octobre 1990.

(2) Année 1991

(3) Octobre 1991.

III. UNE POLITIQUE ÉCONOMIQUE VOLONTARISTE EST NÉCESSAIRE

A. LES RECOMMANDATIONS DE L'O.C.D.E.

En mars 1992, l'Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.) a publié un rapport dans lequel ses experts estiment que l'Espagne doit *«prendre d'urgence des mesures pour enrayer l'inflation et mettre un terme à la dégradation tendancielle de la compétitivité extérieure»*.

En réalité, si l'Espagne veut renouer durablement avec une croissance économique rapide, capable de faire reculer un chômage très élevé, elle doit encore réaliser des progrès et entreprendre des réformes. A cet égard, il conviendrait non seulement qu'elle combatte l'inflation par les moyens classiques de politiques monétaire, budgétaire et salariale restrictives, mais aussi qu'elle réduise des dépenses sociales trop généreuses, qu'elle lutte contre la fraude et les abus en matière de santé, qu'elle contrôle mieux les allocations de chômage, réduise une fraude fiscale massive et soumette à la concurrence des professions et des entrepreneurs responsables de hausses excessives des prix des services.

L'O.C.D.E. insiste surtout sur l'indispensable lutte contre l'inflation, qui doit passer par un rééquilibrage dans les efforts demandés aux politiques monétaire, budgétaire et salariale. A cet égard, l'O.C.D.E. critique le fait que les pouvoirs publics espagnols aient fait supporté à la politique monétaire, sous forme de taux d'intérêt très élevés, l'essentiel des efforts de rigueur qui doivent être faits, alors même que les dépenses budgétaires et salariales ont dérapé.

Une plus grande rigueur budgétaire s'avère donc nécessaire.

Par ailleurs, une plus grande flexibilité du marché de l'emploi serait de nature à améliorer la situation.

L'assainissement économique réclame également que la priorité soit donnée à la bataille de la compétitivité. A cet égard, il faudrait limiter les hausses de salaires aux gains de productivité.

B. LE «PLAN DE CONVERGENCE» PROPOSÉ PAR LE GOUVERNEMENT

L'Espagne veut éviter «à tout prix» -selon les termes de son Premier ministre- une Europe à deux vitesses. Dans cette perspective, le Gouvernement espagnol a récemment établi un «plan de convergence» de l'économie avec les critères exigés par le Traité de Maastricht -adopté par les Cortès le 29 octobre 1992- pour l'adoption de la monnaie unique européenne. Ce plan est donc destiné à mettre l'Espagne «au niveau» de ses principaux partenaires européens d'ici 1997.

Il faut rappeler que, outre la réduction de l'inflation, ces critères de convergence imposent notamment la fixité du change. A cet égard, la double dévaluation récemment réalisée sur la peseta peut inquiéter. Il faut, en effet, rappeler que la peseta a dévalué de 11 % en deux mois, soit de 5 % le 16 septembre 1992, puis de 6 % le 21 novembre. A tout le moins est-il nécessaire de mettre en place, parallèlement, un plan d'accompagnement, de façon à ce que l'avantage de compétitivité qu'en retirera l'Espagne ne soit pas immédiatement grignoté par un regain d'inflation, importée notamment.

Par ailleurs, la réduction des déficits publics constitue un autre axe prioritaire de convergence en vue de l'union économique et monétaire.

A cet égard, il faut rappeler qu'après avoir culminé à 6,9 % du P.I.B. en 1985, le déficit des administrations publiques s'est réduit à 2,8 % en 1989, pour remonter à 4,9 % en 1991.

Le transfert de plus en plus important de compétences «budgétaires» aux régions, sans retrait correspondant de l'administration centrale, a accentué la récente dégradation liée au ralentissement économique.

Dans ces conditions, on peut estimer à près de 5 % du P.I.B. le déficit global des administrations publiques en 1992, en dépit de règles plus restrictives sur le déficit des budgets régionaux.

Dans ce contexte, le Gouvernement vient de proposer le projet de budget le plus restrictif depuis dix ans. Les dépenses de l'Etat ne devraient pas augmenter de plus de 3,7 % en 1993 ; le budget de l'Etat s'élèverait ainsi à 14.800 milliards de pesetas, ce qui permettrait de contenir le déficit public à 2,6 % du PIB (dans le respect des critères de convergence).

Ce souci d'austérité budgétaire va dans la bonne direction, bien que :

- d'une part, touchant principalement les investissements en infrastructures, logements etc, elle risque de ralentir la modernisation du pays ;

- d'autre part, certains craignent un relâchement de cette politique de rigueur dans la perspective des élections législatives qui doivent se dérouler à la fin de l'année 1993.

Un débat s'est ainsi instauré en Espagne sur la capacité de ce pays à suivre les recommandations du Traité de Maastricht.

A cet égard, M. Garcia DIEZ, ancien ministre de l'économie sous le Gouvernement de M. SUAREZ, que votre délégation a pu rencontrer, a récemment déclaré : *«Même si je n'aime pas l'idée d'une Europe à deux vitesses, elle existe, et l'Espagne n'est pas dans le groupe des plus rapides.»*

On le voit, l'Espagne se débat donc dans ses nouvelles contradictions, à la recherche des grands équilibres économiques. Mais, en dépit de ses difficultés et des interrogations que celles-ci suscitent, les entrepreneurs restent optimistes et les entreprises françaises continuent de voir dans ce pays de belles opportunités.

CHAPITRE II

Aspects particuliers de l'économie espagnole

I. L'AGRICULTURE ESPAGNOLE

A. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1. Des conditions naturelles pas toujours favorables

L'agriculture espagnole est fortement conditionnée par le milieu naturel qui se caractérise par :

- un relief montagneux (58 % du territoire est à plus de 600 mètres d'altitude) ;
- de fortes pentes, qui entraînent des difficultés de mécanisation et de transport ;
- une pluviométrie réduite, avec plus de 80 % du territoire observant un déficit de 300 millimètres, et mal répartie ;
- des phénomènes d'érosion importants dans certaines régions et un risque élevé de catastrophes naturelles ;
- des sols peu profonds sur une grande partie du territoire ;
- un ensoleillement important, puisque 75 % du territoire reçoivent plus de 2 500 heures de soleil par an.

Ces conditions géo-climatiques déterminent une mosaïque de petites régions. Elles constituent, dans bien des cas, un facteur limitant pour l'agriculture (déficit hydrique, érosion, gelées) mais peuvent aussi devenir un atout pour un certain nombre de productions.

2. L'exploitation des ressources

La surface agricole utile occupe en Espagne près de 27,2 millions d'hectares, soit 53,8 % du territoire national. L'Espagne représente 21 % de la surface agricole utile (S.A.U.) de la C.E.E. Elle compte 1,8 million d'exploitations agricoles d'après les critères d'identification Eurostat.

a) Les problèmes structurels

● Déjà particulièrement nombreuses dans le reste de l'Europe, les petites exploitations dominent l'agriculture espagnole : près des deux tiers des exploitations ont moins de 5 hectares et occupent moins de 6 % de la superficie, tandis que 1,3 % des exploitations ont plus de 200 hectares et utilisent 51 % de la surface totale. Au total, à peine 400 000 exploitations ont une marge brute suffisante pour assurer leur viabilité et elles représentent plus de 80 % de la marge brute.

● En Espagne, nord et sud du pays s'opposent par la prépondérance des petites exploitations de culture intensive dans le premier cas, des grands domaines d'agriculture extensive dans le second.

● Enfin, plus de la moitié des chefs d'exploitation ont plus de 55 ans et les classes d'âge plus jeunes (jusqu'à 45 ans) sont moins bien représentées que dans les autres pays européens.

b) Des efforts de mise en valeur

Un effort important a été engagé depuis de nombreuses années afin d'accroître l'étendue des superficies irriguées, de développer la mécanisation, l'emploi des engrais et des produits phytosanitaires et d'accélérer le développement foncier.

Notre délégation a pu constater la réalité de ces efforts, notamment au cours de ses visites d'exploitations agricoles dans la région de Séville.

● Ainsi, une politique d'irrigation ambitieuse a été accomplie afin de remédier au déficit hydrique : 3 300 000 hectares sont irrigués à l'heure actuelle, soit plus de 15 % des terres cultivées. Ces projets se poursuivent avec un rythme de croissance annuel d'environ 60 000 hectares, ce qui signifie, en termes de rendement, des hausses de 100 à 200 % d'ici l'an 2000.

● Les moyens de production ont été améliorés, mais un retard certain demeure :

- Le nombre de tracteurs est en Espagne de 722 000 unités (contre 1,5 million en France). Le taux de mécanisation (nombre de chevaux par 100 hectares cultivés) est passé de 14,9 en 1960 à 224 en 1987.

- La consommation totale d'engrais est de 1 million de tonnes (alors qu'elle dépasse 6 millions de tonnes en France).

- Enfin, bien qu'en rapide augmentation, le niveau d'utilisation des produits phytosanitaires représente moins de 20 % du niveau d'emploi français.

3. La place importante de l'activité agricole dans l'économie nationale

a) Part de l'agriculture et des industries agro-alimentaires dans le P.I.B. marchand

L'agriculture contribuait pour 5,5 % au produit intérieur brut marchand en 1989 et les industries agricoles et alimentaires à hauteur de 4,8 %.

Le poids de l'activité agricole et alimentaire dans l'économie espagnole est de 10,3 %, soit très sensiblement supérieur à celui observé en France, où il ne représente que 6,8 % du P.I.B. national.

b) Population employée dans l'agriculture

La population active agricole qui, en 1970, représentait 25 % de la population active totale est passée, en 1988, à environ 12,5 % (soit 1 848 400 actifs). Elle demeure élevée par rapport à la moyenne communautaire, à 8,3 %, et sa répartition territoriale est très inégale. Par ailleurs, 41 % des actifs agricoles ont plus de 50 ans.

Enfin, le revenu agricole par actif est passé de 545 000 pesetas en 1982 à 1 434 000 pesetas en 1989.

c) Production finale et valeur ajoutée

La croissance tendancielle de la production agricole finale a été de l'ordre de 3 à 4 % par an, au cours de la période récente, pour atteindre 3 400 milliards de pesetas, soit 180 milliards de francs en 1990.

La valeur ajoutée brute au prix du marché par personne occupée a, dans les dix dernières années, pratiquement doublé. Ceci traduit bien l'importance des gains de productivité de l'agriculture espagnole.

B. LES PRODUCTIONS

L'agriculture espagnole est caractérisée par la prépondérance des productions végétales : 59,5 % de la valeur de la production agricole finale (contre 45 % dans l'Europe des Dix) et par un développement de l'élevage plus faible (39,5 %) que dans les régions du Nord de la Communauté.

Si les céréales occupent une part à peu près identique de la superficie agricole utile dans l'Europe des Dix et en Espagne, les cultures favorisées par le climat méridional (vignes, oliviers, fruits et légumes, riz, fleurs et plantes ornementales, tournesol) sont beaucoup plus largement développées en Espagne. Elles représentent ensemble près d'un quart de la superficie agricole, contre 11 % dans la Communauté à Dix, l'importance du vignoble et des oliveraies expliquant l'essentiel de la différence (environ 6 % de la superficie agricole utile en Espagne, contre 2 % dans l'Europe des Dix).

La faible extension des surfaces fourragères (un quart de la superficie agricole en Espagne, la moitié dans l'Europe des Dix) traduit dans le paysage agricole espagnol l'importance proportionnellement moins grande des productions animales.

1. Les productions végétales

Les productions les plus significatives figurent dans le tableau ci-après :

	1989	1990	Espagne/CEE à Douze (en %)
Blé	5.468	4.759	6
Orge	9.394	9.414	16
Maïs	3.328	3.051	14
Légumineuses	241	256	9
Pommes de terre	5.366	5.342	12
Betteraves sucrières	7.333	7.364	8
Légumes	10.602	10.500	23
Fruits frais (sauf agrumes)	3.243	2.600	17
Agrumes	4.752	4.655	44
Huile d'olive	551	626	44
Vin (en millions d'hectolitres)	33	42	19

Au rang des secteurs fortement exportateurs, pratiquant souvent la culture irriguée et obtenant d'excellents rendements à des coûts généralement inférieurs à ceux de la Communauté des Dix, figurent les agrumes (l'Espagne est le premier exportateur mondial d'oranges et de mandarines), les melons, les pastèques, les fraises, les poivrons, les courges et courgettes, les aubergines, les artichauts, les haricots verts et les salades.

Le vignoble espagnol, premier au monde par son étendue, permet l'exportation d'environ 5 à 6 millions d'hectolitres par an, en dépit de rendements moyens inférieurs à ceux des pays producteurs de l'Europe des Dix ; occupant plus de deux millions d'hectares, les oliveraies dégagent des quantités exportables d'huile variant entre quelques dizaines de milliers et plus de cent mille tonnes selon les années. Enfin, l'Espagne est le premier producteur et exportateur d'amandes dans le monde.

En revanche, toutes les céréales, sauf le riz et les graines oléagineuses, demeurent des secteurs problématiques, dans lesquels la production agricole de l'Espagne ne suffit pas à couvrir la consommation intérieure : céréales fourragères et graines oléagineuses représentent près de 40 % des importations agro-alimentaires.

2. Les productions animales

Le cheptel espagnol occupe la deuxième place en Europe en ce qui concerne les porcins (derrière la R.F.A.), les caprins (derrière la Grèce) et les ovins (derrière le Royaume-Uni). Il se situe au troisième rang communautaire pour les bovins de boucherie et au sixième pour les vaches laitières.

Les effectifs de poules pondeuses (deuxième place derrière la France) et de volailles de chair (troisième rang) sont également importants.

CHEPTEL
(en fin d'année 1989 et en milliers de têtes)

	Milliers de têtes
Vaches laitières	2 094
Vaches allaitantes	894
Brevis et agnelles	17 671
Chèvres et chevrettes	2 121
Truies reproductrices	1 929
Pondeuses sélectionnées	41 434

PRODUCTION DE VIANDE EN 1990
(en milliers de tonnes)

	Milliers de têtes
Bovins	513,9
Ovins	217,4
Porcins	1 788,8
Volailles	836,6

PRODUCTION DE LAIT EN 1989
(en millions de litres)

	Millions de litres
Vaches	5 626
Brebis	276
Chèvres	414

Déjà proportionnellement moins important que dans l'Europe des Dix, l'élevage espagnol n'a pas été en mesure de satisfaire entièrement la demande croissante de produits animaux (viandes, produits laitiers) qui s'est fait jour au cours des dernières années, parallèlement à l'élévation du niveau de vie. De fait, ses structures de production rendent problématique son expansion : en Espagne, si la taille moyenne des troupeaux ovins est supérieure à celle de la Communauté à Dix (90 animaux contre 80), les autres élevages détiennent en moyenne deux fois (porcins) ou trois fois moins d'animaux (bovins) que dans l'Europe des Dix.

A l'exception des grands élevages extensifs du sud de l'Espagne et des unités de production modernes dans le secteur des volailles et, dans une moindre mesure, du porc, les petites exploitations orientées vers les productions animales ne disposent pas, pour le moment, des moyens nécessaires à la mise en place d'un élevage comparable dans sa taille et ses performances à la moyenne du reste de la Communauté.

3. Les industries agricoles et alimentaires

Le secteur des industries agro-alimentaires en Espagne se caractérise par le nombre considérable et l'atomisation des entreprises. On recense, en effet, 40 000 entreprises, qui emploient près de 320 000 salariés permanents.

Le chiffre d'affaires du secteur a été de 290 milliards de francs en 1989.

Le produit intérieur brut des industries agro-alimentaires connaît une évolution positive, en moyenne sensiblement supérieure à l'évolution de la production industrielle. Le taux d'accroissement a ainsi été de 3,2 % en 1988.

On relèvera la faiblesse du secteur coopératif (moins de 20 % du secteur des industries agro-alimentaires).

Une autre caractéristique importante de ce secteur est la cohabitation de deux modes de production et de distribution. En 1988, Alimarket estimait que les 50 premières entreprises agro-alimentaires du pays assuraient le tiers du chiffre d'affaires. Ainsi, d'un côté subsiste un secteur traditionnel important -meunerie, production d'huile d'olive, abattage des gros bovins -qui s'apparente davantage à l'artisanat qu'à l'industrie ; de l'autre côté, existe un secteur moderne et efficace, utilisant pleinement la communication

médiatique de masse et les techniques les plus modernes : Nestlé, Coca-Cola, B.S.N. occupent ainsi les tous premiers rangs de l'industrie agro-alimentaire espagnole.

Enfin, il convient de noter que le marché alimentaire espagnol est de plus en plus sous contrôle étranger et, pour bien des observateurs, cette tendance pourrait se poursuivre ces prochaines années. En 1991, les dix premières sociétés du secteur étaient aux mains de capitaux étrangers.

C. ATOUTS ET HANDICAPS DE L'AGRICULTURE ESPAGNOLE

● Au niveau des handicaps

S'agissant des handicaps, il faut souligner :

- une grande disparité au sein de l'activité agricole (une agriculture très compétitive face à une agriculture très en retard), ainsi qu'il a été exposé précédemment ;

- une faible productivité dans de nombreux secteurs ;

- l'importance des problèmes socio-structurels (problèmes d'adaptation, de modernisation et de reconversion des exploitations) et le manque d'infrastructures ;

- des secteurs en difficulté, céréales en particulier ;

- des facteurs climatiques limitatifs pour la production agricole ; le problème du manque d'eau constitue un facteur particulièrement limitant pour l'Andalousie, qui, de ce fait, pourra difficilement accroître la superficie de terres irriguées, sachant qu'à l'heure actuelle celles-ci représentent 600.000 hectares sur un total de 4 milliards d'hectares de terres cultivées ;

- un secteur de transformation et de commercialisation des produits agro-alimentaires assez faible et atomisé ;

- un secteur coopératif peu développé ;

- un manque de formation des agriculteurs ;

- une organisation économique insuffisamment développée.

● **Au niveau des atouts**

S'agissant des atouts de l'agriculture espagnole, il faut citer notamment :

- une vitalité et un dynamisme importants ;
- un potentiel de croissance sensible et la possibilité de réaliser de gros gains de productivité ;
- des conditions climatiques favorables pour un certain nombre de productions (fruits et légumes, vin...);
- des secteurs compétitifs (fruits et légumes, primeurs) ou susceptibles de se développer (ovins, porcins, bovins pour l'engraissement, certains oléagineux : soja, tournesol);
- des coûts de production encore plus faibles que dans nombre de pays communautaires ;
- des efforts importants en matière d'irrigation.

D. L'AGRICULTURE ESPAGNOLE DANS LE CONTEXTE EUROPÉEN

L'Espagne est, par sa surface, le deuxième pays de l'Europe des Douze. Avec son adhésion, 2,2 millions d'exploitations, 2 millions d'actifs et 27 millions d'hectares sont venus s'ajouter au potentiel agricole de la C.E.E. Il s'agit d'un saut quantitatif très important, puisque la C.E.E. a ainsi enregistré une augmentation de 27 % de sa surface agricole utile et de 32 % du nombre de ses exploitations. Cependant, l'apport à la production finale en valeur fut nettement moins important, puisqu'il a représenté environ 10 % de la production européenne. Cela signifie qu'avec l'entrée de l'Espagne, l'agriculture communautaire a perdu en termes d'efficacité technique et économique.

Les données de base et les productions de l'agriculture communautaire se trouvent ainsi profondément modifiées : si, dans le domaine des fruits et légumes, l'Espagne pouvait compter sur une position concurrentielle forte, grâce à des conditions naturelles favorables, des coûts de production bas et un réel dynamisme commercial, à l'inverse, des transformations devaient s'opérer dans l'élevage et le secteur des céréales pour leur permettre d'affronter la concurrence des autres pays européens.

1. Concurrence et complémentarités

L'apport des produits agricoles méditerranéens récoltés en Espagne a augmenté la production communautaire dans des proportions variant entre 20 et plus de 100 % selon les produits (abricots, agrumes, oignons, riz, huile d'olive, tomates, vin, pêches, etc...) alors que, dans les autres secteurs, l'accroissement a été généralement plus modeste : de 8 à 12 % pour le sucre, le blé, la viande bovine ou la viande de porc.

● **L'Espagne représente ainsi une menace particulièrement précise pour les régions méridionales de la Communauté, qui sont aussi des régions en proie à de graves déséquilibres socio-économiques, et ce d'autant plus qu'elle dispose d'un potentiel de production important, lié au développement de l'irrigation. Mais elle concurrence également les serristes du Nord produisant à contre-saison. Les producteurs ibériques, du fait de conditions météorologiques particulièrement favorables, peuvent, en effet, produire hors-saison sans avoir recours au chauffage. Ils bénéficient, en outre, d'un réseau à l'exportation très bien organisé.**

● **Entre la production de l'Europe des Dix et celle de l'Espagne, existe également un certaine complémentarité. La Communauté des Dix est excédentaire pour de nombreuses céréales, pour le sucre, les pommes de terre, les produits laitiers, le fromage, toutes productions que le nouvel Etat-membre importe ; à l'inverse, elle s'approvisionne auprès de l'Espagne en oranges, raisins de table, fruits à coque ou légumes.**

● **Cependant, des excédents sont apparus ou se sont renforcés dans la Communauté élargie pour l'huile d'olive, le riz, certains fruits et légumes frais, les tomates et le vin. Ces excédents risquent de s'accroître, l'agriculture de l'Espagne disposant de réserves de productivité (possibilité d'étendre l'irrigation, de restructurer les exploitations, de recourir de façon accrue aux techniques de production moderne). Par ailleurs, certains secteurs déficitaires de l'Espagne sont aussi des domaines où la C.E.E. est ou devient globalement importatrice : le maïs, les protéines végétales, le tabac, la viande (dans une moindre mesure).**

2. Les problèmes posés par l'élargissement de la Communauté

● Le saut quantitatif provoqué par l'élargissement de la Communauté à l'Espagne -et au Portugal- s'est accompagné d'une modification du paysage agricole de la Communauté, reflet des grandes caractéristiques de l'agriculture du nouvel Etat-membre :

- renforcement du poids de certaines cultures (vigne, oliviers, riz, fruits et légumes), diminution relative de l'importance des grandes cultures des régions septentrionales de la Communauté (blé, colza, betteraves à sucre) et surtout des productions animales, plus particulièrement de l'élevage bovin ;

- aggravation des problèmes structurels de l'agriculture communautaire par la constitution d'une vaste zone d'agriculture aux structures souvent fragiles.

● Des conditions de concurrences nouvelles sont apparues. Si la libre circulation des produits agricoles espagnols à l'intérieur de la Communauté avait été établie dès l'adhésion de l'Espagne, le développement des échanges aurait conduit, pour certains produits méditerranéens (vins, agrumes, abricots, melons, fraises, raisins de table, amandes, noisettes, aubergines, artichauts, tomates, pommes de terre primeurs, laitues, scaroles), à une vive concurrence entre régions de la Communauté élargie, tournant rapidement à l'avantage du nouvel arrivant, dont les coûts de production sont généralement plus bas, même à niveau de performance identique, et qui n'appliquait, en outre, jusqu'à une période récente, qu'à une fraction réduite de sa production de fruits et légumes, les disciplines de mise en marché auxquelles sont astreints les producteurs du reste de la Communauté (normes de qualité, interventions sur le marché).

En sens inverse, les secteurs problématiques de l'agriculture espagnole n'auraient probablement pas pu supporter une confrontation brutale avec la production des autres Etats-membres, qui aurait suivi l'extension sans aménagement du marché commun agricole. Plusieurs variétés de fruits et de légumes produites dans la Communauté des Dix auraient d'ailleurs pu se substituer sur son propre marché à la production espagnole, lorsqu'elles y étaient faiblement représentées ou inexistantes.

Il convenait donc de prévoir pour ces secteurs sensibles des dispositions particulières, propres à permettre de part et d'autre une adaptation progressive aux conditions nouvelles engendrées par l'élargissement et, par là, l'interpénétration sans dommage des marchés.

3. L'agriculture espagnole et la politique agricole commune

a) La réglementation communautaire

A l'heure actuelle, les agriculteurs espagnols ont la sensation que l'Espagne a adhéré à la Communauté européenne au mauvais moment.

Pourtant, l'Espagne s'est montrée favorable à la réforme de la politique agricole commune (PAC), dont elle éprouve des difficultés à respecter la réglementation, particulièrement dans le domaine des quotas laitiers.

Par ailleurs, premier pays du monde en matière de surface de vignoble, l'Espagne souhaite qu'une solution soit trouvée pour améliorer les problèmes de commercialisation du vin.

A cet égard, l'Espagne a «boycotté» le programme européen d'arrachage, dont elle craint les conséquences néfastes en matière de désertification.

En réalité, l'Espagne, et tout particulièrement l'Andalousie -dont 18 % de la population est agricole mais dont seuls 21 % des produits sont affectés par la réforme de la PAC, les olives et le coton n'étant pas visés par elle- ont pour stratégie, révélée par le ministre andalou de l'agriculture, de profiter au maximum des avantages de la PAC et d'en limiter les coûts.

S'agissant des coûts, l'Andalousie a mis en place un plan global, qui comprend deux axes :

- d'une part, un volet reboisement, un plan forestier ayant été adopté en 1989, pour une durée de 60 ans et un investissement de 1.600 milliard de pesetas ;

- d'autre part, un plan de reconversion, qui vise à stabiliser la population en zone rurale et à répartir les charges

nouvelles sur l'ensemble des secteurs, et non exclusivement sur le secteur agricole.

Dans un autre domaine, il faut souligner les craintes que suscitent chez les Espagnols le développement des importations ainsi que la pression de l'immigration illégale en provenance du Maroc.

S'agissant des avantages, il faut rappeler que l'Espagne a perçu des aides communautaires très conséquentes.

b) Les aides communautaires

Ainsi qu'il a été précisé précédemment, l'agriculture espagnole bénéficie des aides communautaires transitant par le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA). Ainsi, en 1989, l'Espagne a reçu du FEOGA plus de 2 milliards d'ECU.

Au sixième rang des pays bénéficiaires de la section garantie après la France, l'Italie, la R.F.A., les Pays-Bas et le Royaume-Uni, l'Espagne se situe au troisième rang des bénéficiaires de la section orientation, après l'Italie et la Grèce.

4. Le commerce extérieur agricole et alimentaire

L'Espagne a exporté pour plus de 856 milliards de pesetas de produits agro-alimentaires en 1990, essentiellement des agrumes et autres fruits, des légumes frais et transformés, de l'huile d'olive.

Elle a importé pour 996 milliards de pesetas de produits agro-alimentaires en 1990, principalement des produits d'origine animale (produits de la pêche, produits laitiers, viandes, animaux vivants), des graines oléagineuses, du sucre brut et des céréales.

Excédentaire jusqu'en 1988, la balance commerciale agro-alimentaire espagnole est déficitaire, depuis 1989, avec un taux de couverture de 86 % en 1990.

II. LE SECTEUR ÉNERGÉTIQUE

A. LES AXES PRINCIPAUX DU NOUVEAU PLAN ÉNERGÉTIQUE NATIONAL (P.E.N.)

Alors que le Gouvernement socialiste de M. Felipe GONZALEZ devait approuver avant la fin de l'année 1990 le Plan énergétique national 1991-2000 (P.E.N.), la présentation de ce texte avait été différée à cause de la crise du Golfe. C'est donc seulement le 26 juillet 1991 que le Gouvernement espagnol a approuvé le nouveau P.E.N. établissant les lignes directrices de la politique énergétique espagnole pour la décennie à venir.

Les quatre principaux axes de ce plan sont les suivants :

- reconduite du moratoire nucléaire ;
- développement de la consommation de gaz naturel ;
- extension de l'autogénération et application des normes européennes en matière d'environnement ;
- renforcement des programmes d'économie d'énergie.

Le P.E.N. prévoit que la consommation finale d'énergie enregistrera une augmentation annuelle de 2,5 % ; les investissements devraient atteindre 3 700 milliards de pesetas pendant la période envisagée : le secteur de la production d'électricité devrait ainsi recevoir 900 milliards, celui de la distribution 2 000 milliards. La construction des gazoducs se verra consacrer 500 milliards et les économies d'énergie seront soutenues à hauteur de 200 milliards de pesetas, ce qui devrait entraîner des investissements de l'ordre de 1 000 milliards.

Le plan visant à réduire la dépendance du pays à l'égard du pétrole, la part de ce dernier dans la consommation énergétique sera ramenée de 52,59 % actuellement à 50,73 % en l'an 2000. Parallèlement, la contribution du gaz dans le bilan énergétique devrait passer de 5,57 % à 12,16 %. Les énergies alternatives progresseront dans le même temps de 2,74 à 3,17 %, une croissance de 2,45 à 2,83 % étant attendue en ce qui concerne l'hydraulique.

Tout en continuant de jouer un rôle important dans la production d'électricité, le charbon verra sa contribution ramenée de 21 % à 19,40 %, tandis que l'énergie nucléaire ne fournira plus que 11,28 % de la consommation d'énergie contre 15,76 % à l'heure actuelle. Ce recul s'explique par le fait qu'aucune nouvelle tranche n'entrera en service, puisque le gouvernement a décidé de maintenir le moratoire qui touche cinq réacteurs depuis le milieu de la dernière décennie.

B. LES DIFFÉRENTES SOURCES D'ÉNERGIE

1. Un secteur pétrolier atypique et en pleine mutation

- Depuis 1927 existait en Espagne un monopole d'importation, de raffinage et de distribution des hydrocarbures. L'État prenait ainsi la responsabilité de l'approvisionnement du pays en produits pétroliers, en déléguant ce monopole à plusieurs sociétés de raffinage et à une seule société de distribution (la C.A.M.P.S.A.).

- Depuis quelques années, ce secteur fait l'objet d'une restructuration progressive importante, qui devrait aboutir à une réorganisation totale. Ainsi, en 1981, l'Institut national des Hydrocarbures (I.N.H.) a été créé, avec pour mission de coordonner et de contrôler les activités du secteur public des hydrocarbures. La deuxième étape a été achevée en octobre 1987 avec la constitution de REPSOL, groupe réunissant la totalité des compagnies d'I.N.H., partiellement privatisé en 1989. Un projet de loi devrait prochainement venir parachever cette réorganisation du secteur.

- Le monopole de la société de distribution (C.A.M.P.S.A.), incompatible avec les principes du Traité de Rome, a été assoupli. Le 31 décembre 1991, l'assemblée générale de la C.A.M.P.S.A. a approuvé sa propre scission en deux sous-ensembles, logistique et commercial. Le pays comprend donc actuellement deux réseaux :

- le «réseau du monopole» (4 978 points de vente), alimenté par la C.A.M.P.S.A. et possédé par cette dernière ou par des exploitants bénéficiant d'une concession de l'administration ;

- le «réseau parallèle», constitué de sociétés autorisées à importer des produits européens ou d'opérateurs ayant avec elles des contrats d'approvisionnement. Ce réseau est soumis à des quotas d'importation et de mise à la consommation.

La C.A.M.P.S.A. garde, pour le moment, un monopole de fait, -compte tenu des infrastructures existantes-, en ce qui concerne le transport des hydrocarbures, et elle vend ses actifs commerciaux à d'autres sociétés .

● La réglementation a évolué vers plus de souplesse dans le cadre de la préparation au grand Marché européen :

- la fixation des prix a été remplacée par un système de prix-plafond, déterminé actuellement par la C.A.M.P.S.A. ainsi que par le Gouvernement depuis octobre 1992 ;

- la distribution des carburants aviation, des lubrifiants et du bitume a été libéralisée ;

- les autres produits pétroliers en provenance de la C.E.E. sont soumis à des quotas et peuvent être distribués à des prix réglementés en dehors du monopole de la C.A.M.P.S.A., en bénéficiant d'une fiscalité plus avantageuse.

● En dépit de la réduction du monopole dans le secteur énergétique, l'Espagne refuse -tout comme la France à certains égards- d'épouser les principes de totale libéralisation proposés par la Communauté européenne, estimant que «l'énergie ne peut pas être considérée comme une marchandise quelconque». Ainsi, les autorités espagnoles, même si elles ont admis et traduit dans les faits le principe de la libre concurrence dans le secteur pétrolier, ne demeurent pas moins partisans du fait que des mesures de régulation doivent exister afin d'assurer une juste répartition de l'énergie entre les citoyens et une sécurité des approvisionnements.

2. Un pari clair sur le gaz

● Les autorités espagnoles ont entamé un processus de restructuration du secteur gazier, en se fixant comme objectif une consommation accrue de cette source d'énergie, passant de moins de 6 % du total de la consommation d'énergie à l'heure actuelle à 10 ou 12 % en l'an 2000.

Ce plan ambitieux requiert de la part de l'Etat et du secteur gazier un très gros effort en matière d'équipement, d'infrastructures et de distribution.

C'est pourquoi, le gouvernement espagnol a mis en place deux pôles :

- le premier, ENAGAS, filiale de l'I.N.I., est une société publique qui importe le gaz naturel. Cette entreprise n'a aucun monopole de droit, mais on peut considérer qu'elle jouit d'un monopole de fait ;

- le deuxième pôle concerne la distribution domestique. A la fin de l'année 1991, a été créée la société GAS NATURAL SA, qui résulte du regroupement de très nombreuses sociétés privées de distribution et qui distribue à présent 90 % du gaz destiné à l'usage domestique.

● Cependant, cette politique volontariste de l'Etat espagnol est difficilement compatible avec la logique des projets de directives de la Communauté européenne en matière de libéralisation du secteur. La clause dite de l'accès des tiers au réseau (A.T.R.). est donc inacceptable pour le gouvernement espagnol qui avance les arguments suivants : l'Espagne ne dispose pas d'une infrastructure gazière suffisante. Elle veut s'en doter et doit donc investir massivement. Dans ce but, elle a besoin d'une forte intervention de l'Etat pour garantir la sécurité des approvisionnements en gaz. Ainsi, l'Espagne a dû conclure avec des pays tiers (l'Algérie, notamment) des contrats à long terme sur une base de «take or pay».

Par conséquent, une libre et totale concurrence dans ce secteur ruinerait ses efforts et compromettrait les accord passés.

En outre, le gaz est essentiel dans la stratégie énergétique de l'Espagne dans une optique de rentabilité et de protection de l'environnement.

3. L'électricité

● Le secteur électrique espagnol n'est pas dominé par une entreprise monopolistique. On trouve dans ce secteur de nombreuses entreprises privées, d'ailleurs en cours de restructuration, et une entreprise publique : ENDESA. La situation de l'Espagne dans le domaine électrique est donc moins critique vis-à-vis des directives européennes que celle du pétrole et du gaz.

● Les autorités espagnoles ont entamé, voici deux ans environ, une restructuration de ce secteur, afin de le rendre plus compétitif. En voici les principes essentiels :

- maintien du «*cadre tarifaire stable*», cadre légal déterminant le calcul du prix de l'énergie électrique ;

- concentration de la production ;

- renforcement du rôle de REDESA (monopole de la haute-tension et rôle accru de contrôle et de régulation des approvisionnements) ;

- planification concertée des investissements et gestion intégrée du système ;

- séparation des actifs de production et de distribution.

Il s'agit concrètement de créer deux groupes privés d'entreprises et de renforcer l'influence de l'entreprise publique ENDESA, complétée par celle de REDESA en matière de planification et d'approvisionnements extérieurs.

Toutes ces dispositions seront confirmées par l'adoption d'une loi de restructuration du secteur électrique à la fin de l'année 1992.

● Enfin, le Gouvernement espagnol a décidé de reconduire le moratoire nucléaire en vigueur depuis 1984.

● Afin de faire face à la consommation énergétique de l'an 2000, le P.E.N. compte notamment sur le développement de l'autoproduction dans le secteur industriel, qui pourrait fournir 2 000 mégawatts (MW). On va également s'attacher à allonger la durée de vie des centrales existantes, dont seule une puissance de quelque 400 MW sera mise à l'arrêt d'ici à la fin du siècle. D'autre part, Electricité de France mettra à la disposition de l'Espagne une puissance de 1 000 MW.

S'agissant des nouvelles capacités à mettre en oeuvre, elles totaliseront environ 4 900 MW. Les nouvelles centrales hydrauliques devraient fournir 940 MW. Par ailleurs, des centrales brûlant du charbon national et du charbon importé devraient être construites. Enfin, des centrales au gaz naturel (ce dernier arrivant d'Algérie dans quelques années par le gazoduc traversant le détroit de Gibraltar) augmenteront le parc de 1 800 MW tandis que, pour la demande de pointe, des turbines à gaz seront mises en chantier.

4. Un plan d'économies d'énergie

Le gouvernement espagnol ayant décidé de stimuler les économies d'énergie, un groupe de travail pluridisciplinaire sera prochainement mis en place. Composé de représentants des ministères de l'économie et des finances, de l'industrie, des travaux publics, il aura un rôle de proposition dans ce domaine.

C. LES CONSÉQUENCES PRÉVISIBLES DU NOUVEAU P.E.N.

C'est une restructuration importante et un réel effort d'adaptation aux exigences communautaires qui a été accompli, ou est en voie de l'être, par l'Espagne dans le domaine énergétique. Ce plan fait cependant l'objet de vives critiques, dont les principales sont les suivantes :

● Un alourdissement de la fiscalité indirecte sur les prix de l'énergie, en particulier l'essence, afin d'agir sur la demande, est probable.

● La reconduite du moratoire nucléaire devrait, en outre, avoir pour conséquence une augmentation de 10 % du prix de l'électricité.

● La dépendance énergétique de l'Espagne se trouvera augmentée de 6 points, du fait du recours intensif au gaz naturel (fourni principalement par l'Algérie) et du moratoire nucléaire.

● S'agissant des projets de directives européennes, il faut rappeler que les États-membres se sont récemment opposés à la totale libéralisation du secteur de l'énergie que leur adoption aurait entraînée. En conséquence, ils ont demandé à la commission de faire de nouvelles propositions.

CHAPITRE 3

Quelle place pour la France sur le marché espagnol ?

L'adhésion de l'Espagne à la communauté européenne a tout d'abord suscité certaines craintes en France.

Pourtant, les deux pays se sont rapidement révélés être des partenaires de premier plan et l'Espagne reste -en dépit des difficultés qu'elle traverse- un pays porteur d'opportunités.

A. LA FRANCE : UN PARTENAIRE ÉCONOMIQUE DE PREMIER PLAN POUR L'ESPAGNE

1. Le développement des relations commerciales franco-espagnoles

a) Des données globales favorables à la France

En 1978, notre déficit avec l'Espagne atteignait 2,9 milliards de francs et représentait notre 8e déficit bilatéral. Ce déficit est accentué jusqu'en 1985, où il a atteint son niveau record de 7,2 milliards de francs.

Depuis l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E., les échanges de la France avec ce pays se sont nettement redressés en notre faveur. La France a donc bien su tirer parti de l'ouverture du marché espagnol.

Ainsi, dès 1986, notre déficit s'est contracté pour s'établir à 3,2 milliards de francs, et depuis 1987, notre solde dégage un excédent qui ne cesse de croître chaque année, pour atteindre 14,9 milliards de francs en 1991, où il représente notre premier excédent bilatéral.

Le volume de nos échanges s'est considérablement accru : les flux (importations + exportations) sont passés de 19,5 milliards de francs en 1978 à 148,7 milliards de francs en 1991, soit une hausse de 660 %. Sur cette même période, les importations ont été multipliées par près de 6 et les exportations par près de 10.

La part de marché de la France a évolué tout aussi favorablement, puisque de 8,3 % en 1980 elle est passée à 15,2 % en 1991, la France étant ainsi devenue le 2ème fournisseur de l'Espagne derrière l'Allemagne.

Ainsi que l'illustre le tableau ci-dessous, ce dynamisme des exportations françaises vers l'Espagne se traduit également par une place plus importante de ce pays parmi nos clients : 8ème client en 1978 (avec 3 % de nos ventes), 5ème en 1991 (avec 6,8 % de nos exportations). En revanche, l'évolution de l'Espagne parmi nos fournisseurs est moins spectaculaire : 8ème fournisseur en 1978 (avec 2,4 % de nos achats), 7ème en 1991 (avec 5,1 % de nos importations).

La place de l'Espagne dans le commerce extérieur français

	Montant en Milliards de F et rang de l'excédent ou du déficit	Rang de l'Espagne parmi nos clients (% du total de nos exportations)	Rang de l'Espagne parmi nos fournisseurs (% du total de nos importations)
1978	- 2,9 (8e déf)	8e (3,0 %)	8e (2,4 %)
1979	- 2,2 (11e déf)	8e (2,6 %)	9e (2,9 %)
1980	- 3,4 (11e déf)	8e (2,8 %)	9e (2,9 %)
1981	- 2,0 (13e déf)	8e (2,7 %)	9e (2,8 %)
1982	- 4,3 (10e déf)	8e (3,1 %)	9e (3,0 %)
1983	- 4,9 (9e déf)	8e (3,2 %)	7e (3,4 %)
1984	- 4,5 (13e déf)	8e (3,2 %)	7e (3,4 %)
1985	- 7,2 (8e déf)	8e (3,3 %)	7e (3,8 %)
1986	- 3,2 (13e déf)	8e (4,1 %)	7e (4,1 %)
1987	+ 1,2 (3e exc)	6e (5,3 %)	7e (4,3 %)
1988	+ 7,4 (3e exc)	7e (5,3 %)	7e (4,2 %)
1989	+ 5,2 (3e exc)	6e (5,7 %)	7e (4,4 %)
1990	+ 12,8 (3e exc)	5e (6,3 %)	7e (4,7 %)
1991	+ 14,9 (1e exc)	5e (6,8 %)	7e (5,1 %)

Source : Ministère du commerce extérieur.

b) L'analyse sectorielle

● S'agissant du secteur agro-alimentaire, le principal client et le premier fournisseur de l'Espagne est la France.

Si l'entrée de l'Espagne dans la Communauté économique européenne avait engendré d'importantes craintes sur la capacité qu'aurait la France à résister à la concurrence de ses produits agricoles, particulièrement en matière de fruits et légumes, l'adhésion espagnole s'est en fait accompagnée d'un redressement de nos échanges qui, déficitaires de 1,9 milliard de francs en 1978, sont devenus excédentaires depuis 1989 et ont progressé régulièrement pour dégager un solde positif de 2,2 milliards de francs en 1991. Pour autant, toutes nos appréhensions n'ont pas disparu : le secteur des vins reste encore exposé ; en outre, le système d'exploitation espagnol se modernise et peut, à terme, se révéler plus concurrentiel si leurs coûts d'exploitation ne rejoignent pas les nôtres.

Nous exportons surtout vers l'Espagne des céréales, des produits de la mer, du lait, des produits laitiers et des produits de la sylviculture. L'ouverture du marché espagnol, en 1986, nous a permis d'accroître nos exportations de produits agro-alimentaires (produits à base de céréales, sucre, chocolaterie et confiserie par exemple).

L'Espagne, quant à elle, a maintenu ses exportations traditionnelles de fruits et légumes, frais ou en conserves et d'huiles.

En 1991, son principal courant d'exportations vers la France est resté celui des fruits et légumes frais ou transformés, qui a atteint 65,9 % des ventes espagnoles (contre 63,9 % en 1990), avec 120 milliards de pesetas. Les agrumes constituent la part principale de ces exportations.

Au total, on peut noter que la préférence communautaire joue en faveur de la France, qui a consolidé sa position et augmenté sa part sur le marché espagnol, à l'exception cependant du secteur des fruits et légumes.

● S'agissant du secteur énergétique, les échanges entre les deux pays sont faibles. En effet, ils n'ont représenté, en 1991, que 2,6 % de nos importations et 1,7 % de nos exportations, leur solde étant légèrement déséquilibré en faveur de l'Espagne (- 0,4 milliard de francs).

• S'agissant du secteur industriel, il faut souligner que l'essentiel de l'excédent français provient de ses produits. La France a, en effet, bénéficié de la très forte demande de biens d'équipement professionnel des entreprises espagnoles et de biens de consommation des ménages. Ainsi, alors que ces produits dégagèrent un déficit de 1,3 milliard de francs en 1978, ils nous ont procuré un excédent de 12,2 milliards de francs en 1991.

- Les produits intermédiaires ont dégagé un solde de + 5,5 milliards de francs en 1991, contre - 0,4 milliard de francs en 1978. La France est devenue excédentaire en métaux et a fortement consolidé son excédent en produits chimiques.

- En ce qui concerne les produits élaborés, les biens d'équipement professionnel ont dégagé un solde positif de + 10,5 milliards de francs en 1991, contre + 0,6 milliard de francs en 1978. Nos exportations dans ce secteur ont été multipliées par 10 sur cette période, nos importations par 6.

Le secteur automobile, quant à lui, est le secteur le plus dynamique des échanges franco-espagnols. Ainsi :

• nos importations ont été multipliées par 9 pour atteindre 24,8 milliards de francs en 1991, soit 37 % de nos importations totales ;

• nos exportations ont été multipliées par 10 pour s'élever à 19,2 milliards de francs en 1991, soit 23,4 % de nos exportations totales.

Le solde global, négatif en début de période, est devenu positif en 1987, puis est redevenu négatif depuis 1989 (- 1,2 milliard de francs). Ce déficit a atteint - 5,6 milliards de francs en 1991, soit une hausse de 5,3 milliards de francs par rapport à 1990.

L'importance de ces échanges s'explique par la forte implantation des constructeurs français (Renault et RVI, Peugeot et Citroën) en Espagne et par l'intensité des transactions entre leurs établissements de part et d'autre des Pyrénées.

De plus, l'installation en Espagne dans les années 1980 de grands groupes étrangers (General Motors, Volkswagen) exportant un très fort pourcentage de leur production a provoqué une augmentation des importations françaises en provenance d'Espagne.

En outre, l'aggravation de notre déficit dans le secteur automobile, en 1991, peut également s'expliquer par le fait que, pour des raisons d'approvisionnement du marché allemand en pleine croissance, les constructeurs français ont beaucoup importé. Mais dans tous les cas, la dégradation de ce solde a constitué le point faible de nos échanges en 1991.

- Dans le domaine des biens de consommation, la France a enregistré un excédent de 1,6 milliard de francs en 1991.

- Nos échanges avec l'Espagne dans le secteur des biens d'équipement ménager restent marginaux.

2. L'importance des investissements directs français

Ainsi qu'il a été indiqué précédemment, les investissements directs de la France en direction de l'Espagne se sont multipliés ces dernières années. Leur part dans les investissements étrangers dans ce pays est ainsi passée de 8,2 % en 1984-1985 à 9,4 % sur la période 1986-1989.

En 1990, la France est devenue le premier investisseur en Espagne pour occuper la deuxième place en 1991, avec 15,5 % des investissements étrangers et 354 milliards de pesetas, après les Pays-Bas.

On peut dire qu'avec les grands groupes installés en Espagne, la France est son deuxième employeur.

On peut ainsi citer, par exemple la présence de Renault, Peugeot, Citroën, Michelin, Saint-Gobain, Bouygues, Elf et Lafarge. En outre, après quelques opérations importantes -telles que les rachats de Pycasa, des pâtes La Familial et de la bière San Miguel-, B.S.N. est devenu le premier groupe agro-alimentaire en Espagne.

En outre, trois des quatre géants de la distribution espagnole sont d'origine française. Il s'agit de Pryca (Carrefour), Continente (Continent) et Alcampo (Auchan).

Il convient de souligner, par ailleurs, les efforts d'implantation en Espagne d'un certain nombre de petites et moyennes entreprises.

Le recul de 20 % des investissements français en Espagne en 1991 s'explique par l'exceptionnelle intensité des

investissements en 1990, du fait de l'importance d'opérations ponctuelles menées par certains industriels (trois des six plus grosses opérations de l'année), conjuguée à une tendance à la baisse générale des investissements, notamment dans les domaines de l'extraction et de la transformation des minéraux, de l'énergie et de l'eau. Sur les six premiers mois de 1992, ce phénomène s'est accentué en grande partie à cause de la forte baisse des investissements dans le domaine des institutions financières.

Le tableau ci-après retrace la répartition sectorielle de ces investissements en 1991.

**Répartition sectorielle des investissements français
en Espagne en 1991**

(en milliards de pesetas)

SECTEUR	MONTANT	% TOTAL INVESTI	% VAR 91/90
0. Agriculture et Pêche	2,7	0,8	+ 12,5
1. Energie et eau	19,7	5,5	- 55,0
2. Extraction et transfo. de minéraux, indus. chimique	13,8	3,9	- 82,0
3. Indus. de transfo. des métaux	35,7	10,1	+ 70,8
4. Autres industries manufacturières	62,6	17,6	+ 152,4
5. Construction	3,9	1,1	- 335
6. Commerce, restauration, hôtellerie	32,3	9,1	+ 6,7
7. Transport et communication	2,1	0,6	- 1,0
8. Institutions financières	180,2	50,8	- 21,0
9. Autres services	1,5	0,4	- 33

Source : Direction générale des transactions extérieures

La classification de la Direction générale des transactions extérieures doit cependant être nuancée. En effet, d'une part, les investissements des entreprises françaises installées en Espagne ne sont pas comptabilisés dans la rubrique « France » (on estime à 30 % la part des filiales françaises dans cette rubrique) ; d'autre part, de nombreuses entreprises françaises (Valéo ou Alcatel par exemple) réalisent leurs opérations par le biais de sociétés holding implantées aux Pays-Bas ou en Suisse, pour des raisons tenant au droit des sociétés.

S'agissant de leur répartition géographique, on peut noter que les investissements français se sont concentrés assez largement sur la région madrilène. Toutefois, en 1991, il se sont répartis de façon presque égale entre Madrid et la Catalogne.

B. QUELLES SONT LES PERSPECTIVES D'AVENIR ?

1. Une stratégie d'accueil réaffirmée

On peut légitimement se demander si l'Espagne continuera dans l'avenir à attirer les investissements étrangers. La réponse pourrait être positive si l'on considère que la politique d'ouverture aux capitaux extérieurs n'est pas remise en cause et reste favorisée par la structure de l'industrie locale.

En effet, le secteur public, qui s'appuie de plus en plus sur des partenaires étrangers, est organisé en trois pôles : l'INI (l'Institut national de l'industrie, chapeautant l'aéronautique, l'essentiel de l'électricité et de la sidérurgie), Patrimonio (Telefonica) et l'Institut national des hydrocarbures (Repsol). Dans le secteur privé, trois grandes banques (le Banco central hispano, le Banesto et le BBV) règnent sur des consortiums industriels qui fournissent 10 % du PIB espagnol et s'allient avec des actionnaires internationaux. Pour le reste, l'Espagne compte une myriade de PMI familiales, dont beaucoup songent à bien se vendre.

Comptant sur les 42 milliards de francs qu'il attend du Fonds de cohésion communautaire d'ici à 1997, le Gouvernement espagnol cherche à séduire les firmes internationales. Subventionnant jusqu'à 65 % du financement d'un projet, il tente d'orienter les flux financiers vers les régions en déclin. Il pousse

également certaines de ses entreprises publiques à attirer des capitaux étrangers.

L'INI reste l'instrument privilégié de cette stratégie. Après avoir fait un premier «ménage» dans ses participations, le groupe restructure, en effet, le reste de son portefeuille : d'un côté, les «canards boiteux» et le secteur protégé de l'armement ; de l'autre, les entreprises rentables, pour lequel l'objectif est d'ouvrir une partie du capital aux capitaux privés.

2. Un marché qui reste porteur

Certes, les avantages comparatifs de l'Espagne sont devenus modestes et sa croissance s'est tassée. Pourtant, la croissance économique espagnole reste supérieure à celle d'un certain nombre de ses partenaires de l'O.C.D.E.

La restauration des grands équilibres sera sans doute douloureuse ; la lutte contre les hausses salariales excessives et en faveur de la flexibilité du marché du travail sera également difficile.

Mais, les Espagnols croient en leur avenir et l'on connaît aujourd'hui l'importance des facteurs psychologiques sur les réalités économiques.

En outre, votre délégation a pu s'en convaincre au cours de sa mission d'information, les Espagnols se sentent proches du pays ami qu'est pour eux la France, dont ils partagent souvent les prises de position, y compris au sein de la communauté européenne.

D'après le délégué général de Fasa Renault : *«malgré la hausse des coûts, il est toujours intéressant de produire en Espagne et le marché reste porteur».*

Désormais, les entreprises doivent chercher, encore davantage que par le passé, à suivre les évolutions de la demande des 38,5 millions de consommateurs espagnols, dont les habitudes d'achat sont en pleine évolution. Ainsi, si la consommation alimentaire ne progresse plus que de 2 à 3 % par an, celle des produits à forte valeur ajoutée enregistre, quant à elle, une croissance annuelle de 6 à 7 %.

Par ailleurs, les hypermarchés ne représentent encore que 22 % de la distribution espagnole, mais ils se multiplient rapidement autour des grandes villes et les opportunités ne manquent pas.

Une autre perspective réside dans le fait que l'Espagne souhaite devenir un tremplin vers l'Amérique latine. C'est une tendance qui devrait être durable, dans la mesure où l'Espagne a besoin, pour renforcer son poids politique, de développer ses liens avec ce continent.

Les Français témoignent à l'heure actuelle d'une attitude générale plus prudente et plus attentiste à l'égard de l'Espagne, attitude justifiée par les difficultés conjoncturelles que traverse ce pays et qui révèlent des fragilités structurelles.

Votre délégation croit cependant que, si la politique espagnole de rigueur est menée à son terme et donne les résultats escomptés, les relations commerciales et financières et, plus généralement, l'ensemble des relations de partenariat entre l'Espagne et la France pourront, à terme, continuer à se renforcer.

TROISIÈME PARTIE

L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1992

Votre délégation a passé près de vingt-quatre heures sur le site de l'Exposition universelle, dont elle a pu apprécier tout l'intérêt.

I. UNE TENTATIVE DE PRÉSENTATION

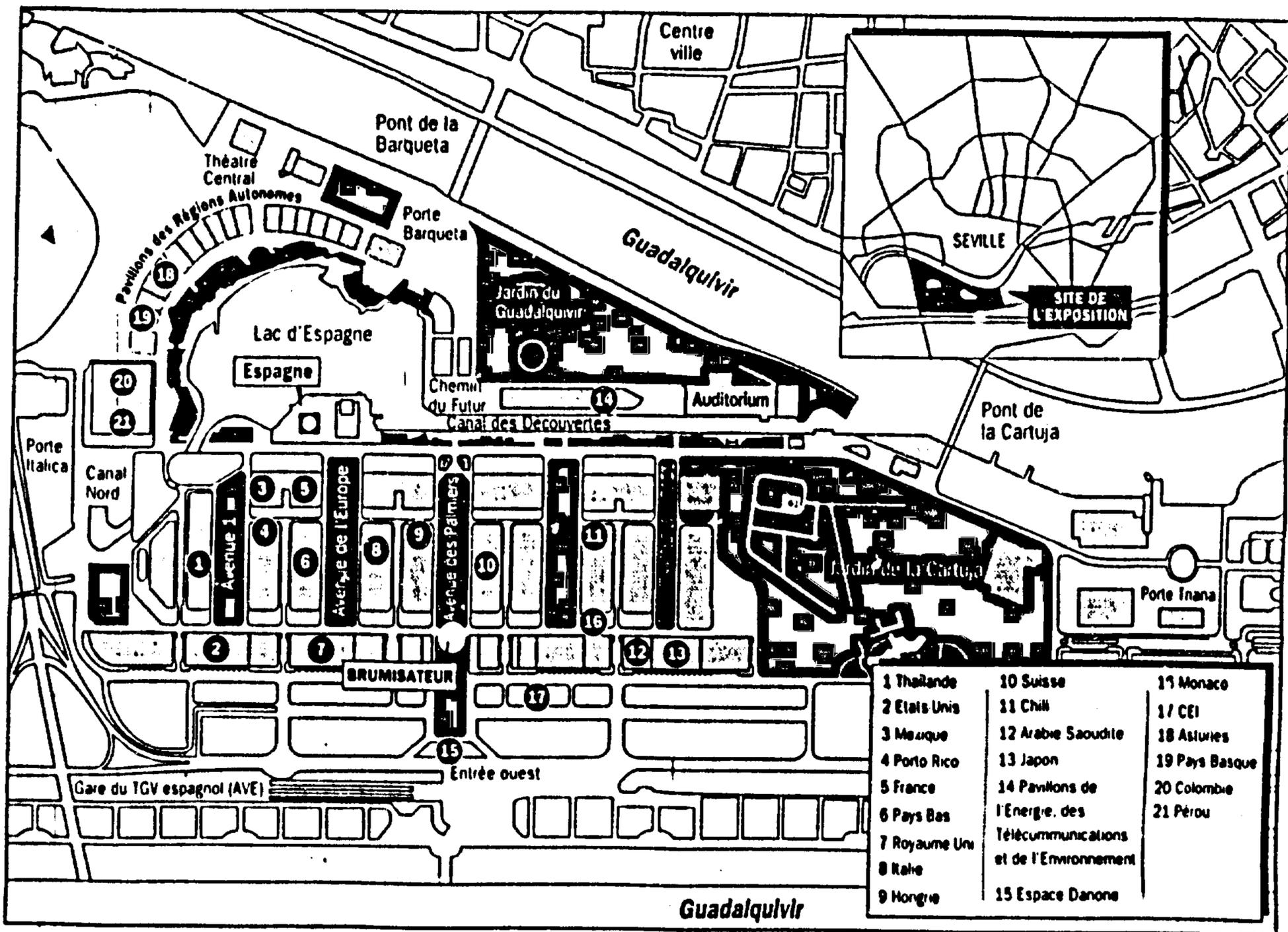
A. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Il est difficile de présenter l'Exposition universelle de 1992, qui s'est déroulée à Séville du 20 avril au 12 octobre, tant y étaient divers les thèmes exposés ou les défis architecturaux lancés.

Quatrième exposition universelle de ce siècle -après Bruxelles en 1958, Montréal en 1967 et Osaka en 1970- celle de Séville, point culminant de la commémoration du Vème centenaire de la découverte des Amériques par Christophe Colomb, a été organisée autour du thème «l'ère des découvertes».

Quelques chiffres, impressionnants, illustrent l'ampleur de l'événement : 95 pavillons représentant 113 pays, 24 organisations internationales et les 17 communautés autonomes espagnoles, 4 pavillons thématiques exposant la navigation, le futur, les arts et les découvertes, 350.000 arbres et arbustes, 96 restaurants, 70 bars, 40.000 places de parking, 20 hectares de lac et de canaux, 120 fontaines, 150 boutiques, 3.000 points de lumière, 10.000 lignes de téléphone, le tout pour un budget total de 14 milliards de francs et d'environ 15,5 millions de visiteurs.

Le plan ci-après permet de visualiser le site de l'Exposition qui a occupé 250 hectares sur l'île de la Cartuja à Séville, île que quatre années de travaux auront permis de rendre urbanisable.



Les organisateurs de l'Exposition ont bénéficié d'une aide financière de l'ordre de 1,5 milliard de francs. Ils ont institué 10 niveaux de sponsors dont les principaux sont, par ordre d'importance : les 11 fournisseurs officiels (Panasonic, Fuji, Rank Xerox, Philips, Siemens, Schindler, Ford Espagne, Olivetti, El Corte Ingles, Bull Espagne et Sony), pour un milliard de pesetas chacun en produits et services ; les 2 partenaires technologiques (Telefonica et I.B.M.), qui ont fourni de gros équipements d'infrastructures ; les sponsors officiels (trois grandes banques et un brasseur espagnols, ainsi que Coca-cola) ; 5 entreprises associées (pour 400 millions de pesetas minimum chacune) ; les fournisseurs et les collaborateurs, parmi lesquels Alcatel, Electrolux, Zanussi, Nestlé et American Express. S'ajoutent des accords commerciaux pour la

commercialisation de produits portant le logo officiel et la vente dans l'exposition.

B. LE PAVILLON DE LA FRANCE : UNE RÉUSSITE

La gestion du pavillon de la France a été assurée par la COFRES (Compagnie française pour l'Exposition universelle de Séville), société anonyme dirigée par M. François DELAGE, commissaire général, et dont l'Etat français est le principal actionnaire.

Le coût de l'Exposition pour la France s'est élevé à 400 millions de francs. La subvention de l'Etat pour cette mission s'est élevée, quant à elle, à 350 millions de francs. Les autres actionnaires de la COFRES sont la Banque française du commerce extérieur, la Caisse des dépôts et consignations et la Compagnie française pour le commerce extérieur.

Par ailleurs, le pavillon de la France a pu compter sur différents partenaires, parmi lesquels il faut distinguer :

- les partenaires officiels : Aérospatiale, Air Inter-groupe Air France, Bibliothèque nationale, Centre national d'études spatiales (CNES), France Telecom, Futuroscope-Département de la Vienne, Gaz de France, Matra, Région Alsace ;

- les régions et départements associés : régions Champagne-Ardennes, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Lorraine, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Département du Gard ;

- les entreprises participantes et associées : Gaumont, Groupe SCIC, Edi 7, Peugeot, Giraudy, l'«Express» ;

- le mécénat : Cogema, Pechiney, E.D.F., Yves-Saint-Laurent.

En outre, d'autres partenaires ont collaboré à la réalisation des films ou à des journées riches en événements spécifiques.

Le pavillon de la France est tout d'abord caractérisé par un grand parvis couvert, bordé sur un côté par un étroit bâtiment-lame à la façade recouverte de miroirs. De loin, la couverture du

parvis étonne : une fine plaque bleue qui semble flotter tant ses points d'appuis, quatre colonnes, sont fins et légers.

C'est un pavillon d'avant-garde aux performances technologiques certaines. En outre, selon Jean-Paul VIGUIER, architecte du projet : *« La recherche de la performance technique dans l'architecture du pavillon a toujours été dirigée par la recherche d'une impression poétique. »*

Le thème retenu pour le pavillon de la France est *« la découverte par le savoir. »* Le cœur du pavillon est occupé par un immense puits de 17 mètres de profondeur. Ses parois sont recouvertes de miroir et le fond est un écran de 500 mètres carrés sur lequel ont été projetés trois films sur l'Espace. Au-dessus de cet écran, le *« promenoir »* accueille une exposition conçue par la Cité des sciences et de l'industrie : la *« Biode »*, qui a pour thème l'exploration des conquêtes technologiques de l'industrie française au travers de 58 sociétés publiques et privées, centres de recherche, institutions et collectivités locales.

En outre, le pavillon accueille deux niveaux d'exposition, regroupant notamment des maquettes retraçant l'évolution du tissu urbain parisien.

En ce qui concerne le pavillon français, le bilan est plus que satisfaisant puisque près de 5 millions de personnes l'ont visité, soit le troisième *« score »* de l'exposition.

II. SÉVILLE : CAPITALE DE LA MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE ?

A. SÉVILLE 1992 : UN ENJEU ESSENTIEL POUR L'ESPAGNE

1. Un objectif d'envergure

L'organisation de l'Exposition universelle par l'Espagne répond à un objectif d'envergure : prouver

l'émergence de l'Espagne dans le cercle des nations les plus industrialisées et faire de l'Andalousie un nouveau pôle d'attraction économique en hissant Séville au rang de capitale de la Méditerranée occidentale.

Dans ce but, la métamorphose de la cité andalouse ne s'est pas limitée à l'aménagement de l'île de la Cartuja et l'Espagne s'est donnée les moyens de ses ambitions.

2. Des moyens considérables

Si l'Exposition représente elle-même quelque 14 milliards de francs d'investissements, ce sont près de 50 milliards de francs que le gouvernement espagnol a engagés pour amarrer toute l'Andalousie à l'Europe.

Une voie de type autoroutier relie désormais Séville à Madrid, distantes de 515 kilomètres (et au-delà à Barcelone) ; l'A.V.E. (Alta Velocidad Express) ; le T.G.V. espagnol, met les deux villes à 2 heures et 45 minutes l'une de l'autre, pour un investissement de 27 milliards de francs ; les capacités de l'aéroport San Pablo de Séville ont été triplées par la construction d'un terminal supplémentaire. Il faut ajouter à cela sept nouveaux ponts, qui étaient nécessaires pour relier correctement les deux rives du Guadalquivir, ainsi que des travaux de modernisation et d'embellissement à l'intérieur de la ville.

3. Des résultats positifs

L'Expo'92 a reçu 15,5 millions de visiteurs pour 42 millions d'entrées. L'objectif de 38 millions d'entrées a donc été dépassé, même si les organisateurs avaient tablé sur davantage de visiteurs (17 à 18 millions) et sur une participation étrangère, notamment européenne, nettement plus importante : celle-ci ne représente qu'un tiers. En tête, viennent les Français avec 1.050.000 personnes, suivis par les Portugais (900.000) les Italiens (300.000) et les Nord-Américains (280.000), puis les Anglais et les Allemands avec 200.000. Les anglo-saxons ont boudé l'Exposition, en dépit de l'énorme campagne effectuée dans ces pays et plus particulièrement aux Etats-Unis.

S'agissant des comptes financiers, le président de l'Exposition, M. Jacinto PELLON, n'est pas inquiet. «*La balance sera plutôt positive*», affirme-t-il. Le budget général a certes été dépassé : il est, en effet, passé de 202 milliards à 225 milliards de pesetas. Mais, M. PELLON table, en définitive, sur un bénéfice. Il estime que la société d'Etat Expo'92 s'est autofinancée et que «*le résultat est satisfaisant*».

B. QUID DE L'APRÈS EXPOSITION ?

1. Des investissements parfois contestés

Si en Andalousie même, l'Exposition -et les investissements qu'elle a nécessité- ne font pas l'unanimité, les critiques ou les réserves les plus sérieuses viennent des régions comme la Galice, les Asturies, l'Estrémadure ou les deux Castilles, généralement très déficitaires en matière d'infrastructures.

2. Des lendemains qui restent incertains

On ne peut cependant nier l'impact positif de l'Exposition sur la modernisation des infrastructures de l'Andalousie et, au-delà, de l'Espagne. Elle a également favorisé le rééquilibrage régional, permettant d'éviter la coupure entre le Nord et le Sud du pays. Le P.I.B. andalou a ainsi progressé, depuis 1986, à un rythme moyen annuel de 5 %.

On peut également penser que le pari qui a consisté à vouloir projeter mondialement une nouvelle image de l'Espagne -un pays moderne, dynamique et développé- a été gagné.

Qu'advient-il du site de l'Exposition ? Son avenir a été confié à un nouvel organisme, Cartuja 93, dont les projets restent flous. Il est prévu la création de deux parcs, l'un dit thématique, l'autre technologique consacré à l'innovation et au développement.

Le pavillon de la France, pérenne, a été offert à l'Espagne, mais on ignore pour l'instant son affectation future.

Certains secteurs, tels que le bâtiment, souffriront particulièrement.

Dès le lendemain de l'Exposition, on évaluait à près de 17.000 les personnes se retrouvant sans emploi.

S'agissant du tourisme, un nouveau courant s'est instauré, les étrangers représentant 33 % des visiteurs. Cependant, le tourisme représente déjà 60 % du P.I.B. de l'Andalousie, et malgré la construction de nouveaux hôtels, il sera difficile de maintenir dans les prochains mois les prix prohibitifs pratiqués en 1992.

Les organisateurs reconnaissent qu'une Exposition universelle ne peut pas changer une région d'un coup de baguette magique, mais ils estiment que c'était une opportunité exceptionnelle pour les Andalous, à qui il appartient désormais d'en faire perdurer les effets bénéfiques.

EXAMEN EN COMMISSION

Lors de sa réunion du 16 décembre 1992, la Commission des Affaires économiques et du Plan a procédé à l'examen du présent rapport.

M. Bernard Hugo, rapporteur, a commencé par transmettre ses félicitations à M. Richard Pouille, président de la délégation qui avait depuis renoncé à demander le renouvellement de son mandat sénatorial. Puis, exposant de façon synthétique le rapport de la délégation, il a, tout d'abord, présenté les conclusions de la XV^e Conférence mondiale de l'Énergie.

A cet égard, après avoir précisé les différents thèmes abordés au cours de ce Congrès, le rapporteur a notamment souligné les problèmes que poserait, d'ici 2020, la croissance des besoins énergétiques, particulièrement dans les pays en voie de développement. Il a ensuite retracé l'évolution de l'économie espagnole dans le contexte européen, soulignant sa forte croissance depuis l'adhésion de l'Espagne à la Communauté économique européenne, le 1er janvier 1986.

Après avoir noté que le « miracle espagnol » s'était essouffé depuis la fin de l'année 1990, le rapporteur a exposé les problèmes structurels persistants auxquels l'Espagne était confrontée ainsi que ses objectifs et ses nouvelles orientations en matière de politique économique, de façon à répondre aux critères de convergence définis dans le Traité de Maastricht.

M. Bernard Hugo, rapporteur, a ensuite défini quelle était la place, actuelle et à venir, de la France sur le marché espagnol. Après avoir rappelé que l'adhésion de l'Espagne à la Communauté européenne avait tout d'abord suscité certaines craintes en France, le rapporteur a souligné que les deux pays s'étaient rapidement révélés être des partenaires de premier plan, qu'il s'agisse du développement de leurs relations commerciales comme de celui des investissements directs français en Espagne.

Il a estimé, au nom de la délégation, qu'en dépit des difficultés qu'elle traverse, l'Espagne restait un pays porteur d'opportunités ainsi qu'un partenaire essentiel pour la France. En conséquence, il a conclu que si la politique espagnole de rigueur était menée à son terme et donnait les résultats escomptés, les relations commerciales et financières entre l'Espagne et la France pourraient, à terme, continuer à se renforcer.

M. Bernard Hugo, rapporteur, a conclu la présentation du rapport en retraçant brièvement le bilan de l'Exposition universelle de Séville.

Après avoir rappelé l'ampleur de l'événement (95 pavillons pour 14 milliards de francs, 15,5 millions de visiteurs et 42 millions d'entrées), il a indiqué que l'organisation de cette Exposition par l'Espagne répondait à un objectif d'envergure : prouver son émergence dans le cercle des nations les plus industrialisées et faire de l'Andalousie un nouveau pôle d'attraction économique en hissant Séville au rang de capitale de la Méditerranée occidentale.

Après s'être interrogé sur l'avenir de l'Andalousie, le rapporteur a estimé que le pavillon de la France avait été marqué par le sceau de la réussite, son bilan étant très satisfaisant puisqu'il figure en troisième position en terme de fréquentation des pavillons, avec 5 millions de visiteurs.

A l'issue de cette présentation, la commission a procédé à un large échange de vues.

Après avoir félicité le rapporteur de la perfection de son analyse et de la clarté de sa photographie de l'économie espagnole et avoir salué le succès de l'Exposition universelle de Séville, **M. René Marquès** a tenu à mettre l'accent sur l'impact négatif de l'adhésion de l'Espagne à la C.E.E. sur l'agriculture du sud de la France. A cet égard, il s'est inquiété des graves dangers que fait courir la concurrence espagnole aux agriculteurs français, particulièrement dans le domaine de la viticulture où un véritable marasme est à craindre.

S'il s'est félicité de la place dorénavant occupée par l'Espagne sur la scène européenne, **M. René Marquès** a tenu à souligner que, du fait de sa technologie, de sa volonté, du faible coût de sa main d'oeuvre, de ses charges plus limitées qu'en France (en matière de T.V.A. par exemple), l'agriculture espagnole représente une menace indiscutable pour l'agriculture du sud de la France.

A cet égard, **M. Jean François-Poncet, président,** a indiqué que dans le département du Lot-et-Garonne, producteur de fruits et légumes, les perspectives d'élargissement de la C.E.E. à la péninsule ibérique avaient été perçues comme catastrophiques, les précautions figurant dans le traité d'adhésion ayant été considérées comme insuffisantes. Il a, cependant, indiqué que ces inquiétudes étaient aujourd'hui largement levées, puisqu'après deux ou trois années d'importation massive de fraises espagnoles, la situation s'était rétablie.

Il a, par ailleurs, rappelé que si le solde commercial de son département dans le secteur agricole était déficitaire avant 1986, l'adhésion de l'Espagne avait été globalement positive pour le Lot-et-Garonne.

S'agissant du vin, M. Jean François-Poncet, président, a toutefois estimé que le problème était beaucoup plus sensible, les vins français d'appellation contrôlée souffrant sans aucun doute de la concurrence des vins espagnols.

M. Louis de Catuelan, évoquant le problème de la production de fraises en Bretagne, a incité les producteurs à rechercher une amélioration de la qualité.

Après que M. Maurice Lombard se fut interrogé sur le nombre d'entreprises françaises procédant à une délocalisation de leurs activités en Espagne, à la faveur des importantes subventions allouées par ce pays aux industriels s'implantant dans les régions en difficulté, M. Bernard Hugo, rapporteur, a évoqué la visite par la délégation d'une entreprise agricole exploitée par un Français en Espagne.

M. Jean François-Poncet, président, a alors souligné les problèmes rencontrés par les entreprises étrangères dans leurs relations avec les puissants syndicats espagnols.

M. Richard Pouille, ancien sénateur qui présidait la délégation, est intervenu pour indiquer que, si cette dernière avait été relativement déçue par les travaux du Congrès mondial de l'énergie auxquels elle avait pu assister, il convenait cependant de souligner tout l'intérêt que représentait ce Congrès, eu égard à la participation de nouveaux pays (Chine, etc). Il a attiré l'attention de la commission sur les conclusions essentielles du Congrès, relatives à la nécessaire libéralisation des prix de l'énergie, à la libre circulation de l'énergie et à l'intégration, à son prix, du coût du respect de l'environnement.

Abordant ensuite la deuxième partie du rapport relative à l'économie espagnole, M. Richard Pouille a souligné que les interlocuteurs rencontrés par la délégation, très francophiles, recherchaient nettement un développement de la coopération avec la France. Il a indiqué que les deux pays devaient s'attacher à développer leurs relations de partenariat, au-delà de leurs relations purement commerciales ou financières. Citant l'exemple des produits agricoles méditerranéens, il a estimé qu'ils pourraient s'unir pour obtenir des accords permettant de définir des périodes de production différentes pour les productions espagnoles et pour celles du sud de la France. Soulignant que les Espagnols resteront les alliés de la France, il a affirmé la nécessité de développer la solidarité entre les deux pays, la résolution de leurs problèmes respectifs, souvent similaires, étant liée.

M. Richard Pouille a ensuite indiqué que si l'Exposition universelle avait accueilli moins d'Anglo-saxons qu'escompté, on pouvait se féliciter de l'importante fréquentation du pavillon de la France et du fait que les Français sont arrivés en tête des visiteurs étrangers de l'Exposition.

Après avoir évoqué les éventuelles conséquences écologiques de l'aménagement des terres agricoles situées au sud de Séville, **M. Louis Moinard** s'est interrogé sur la répartition des fonds structurels européens.

M. Jean François-Poncet, président, a alors précisé que 70 % de ces fonds étaient destinés aux pays dits «pauvres» de la Communauté européenne. Il a rappelé que si la France percevait plus de 20 % des fonds structurels européens avant 1986, elle n'en percevait plus que 8 à 9 % depuis l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la C.E.E. Il a toutefois ajouté que le montant de ces derniers ayant été doublé dans le «Paquet Delors I», la diminution des sommes allouées à la France était moins importante que ne le laissait supposer un pur raisonnement en pourcentage. Il a ensuite estimé que si le niveau de l'aide aux pays du sud de l'Europe s'était trouvée justifiée par leur retard économique, cette situation ne changerait probablement pas dans les cinq ans à venir.

M. Jean François-Poncet, président, a alors souligné la nécessité pour les pays concernés, désireux d'intégrer l'union économique et monétaire, de réduire leur déficit budgétaire et de se donner les moyens de développer une croissance non inflationniste. A cet égard, il a rappelé que les Espagnols avaient obtenu une large part des fonds de cohésion demandés lors du compromis budgétaire réalisé à Edimbourg. Après avoir indiqué que le département du Lot et Garonne souhaitait devenir un partenaire majeur de l'Espagne, il a enfin précisé que les modestes fonds européens alloués à son département étaient en réalité considérables en comparaison de la faiblesse de l'effort du Gouvernement français en matière d'aménagement du territoire.

ANNEXES

ANNEXE 1

LISTE DES MEMBRES DE LA DÉLÉGATION

MM. Richard **POUILLE**
Vice-Président de la Commission
Président de la Délégation

Bernard **BARRAUX**

Roland **COURTEAU**

Aubert **GARCIA**

Georges **GRUILLOT**

Bernard **HUGO**

Louis **MINETTI**
Secrétaire de la Commission

Louis **MOINARD**

Jean **ROGER**

ANNEXE II

ENTRETIENS ET VISITES DE LA DÉLÉGATION

Lundi 21 septembre 1992 (Madrid)

- Suivi des travaux de la Conférence mondiale de l'énergie
- Diner à la résidence de l'Ambassadeur.

Mardi 22 septembre 1992 (Madrid)

- Suivi des travaux de la Conférence mondiale de l'énergie.
- Coktail-buffet et diner offerts par M. BERGOUGNOUX, directeur général d'E.D.F.

Mercredi 23 septembre 1992 (Madrid)

- Entretien avec M. GARCIA DIES, ancien ministre de l'économie et du commerce, Président du groupe PRYCA (Carrefour Espagne).
- Entretien avec M. TRUEBA, directeur général de la production et des marchés agricoles au Ministère de l'Agriculture.
- Déjeuner avec des conseillers du commerce extérieur de la France du secteur agro-alimentaire offert par Mme KAHN, ministre conseiller pour les affaires économiques et commerciales.
- Suivi des travaux de la Conférence mondiale de l'énergie.

- Réception à la résidence de M. Henri de COIGNAC, Ambassadeur de France à l'occasion du Congrès mondial de l'énergie (offert par l'Ambassadeur et par le Bureau du comité français du Conseil mondial de l'énergie).

Judi 24 septembre 1992 (Séville)

- Visite de la société ACEITES DEL SUR, spécialisée dans la production et l'embouteillage d'huile d'olive.
- Déjeuner avec M. Benito MUNOZ, Président de la coopérative LAS MARISMAS DE LEBRIJA et M. Rocardo PARDAL, Directeur de la Fédération des coopératives agricoles d'Andalousie.
- Visite de la coopérative LAS MARISMAS DE LEBRIJA, première coopérative d'Andalousie - Production et égrenage de coton, production et transformation de tomates, production de fleurs coupées.
- Diner à la résidence de M. LEGOURRIEREC, Consul général.

Vendredi 25 septembre 1992 (Séville)

- Entretien avec M. Leocadio MARIN RODRIGUEZ, ministre pour l'agriculture et la pêche du Gouvernement autonome d'Andalousie.
- Visite de l'exploitation agricole (production d'asperges et de pêches) de M. Thierry JEAN, ressortissant français et Conseiller du commerce extérieur.
- Visite de l'Exposition universelle (pavillon espagnol).

Samedi 26 septembre 1992 (Séville)

- Visite de l'Exposition universelle (pavillon de l'Italie, pavillon de la France, pavillon de l'Arabie Saoudite).